

AVENIRS

LE DEVOIR, LE MARDI 4 OCTOBRE 1994

ÉDUCATION

Le fil qui dépasse

Cette semaine encore, les universitaires qui travaillent en éducation ont passionnément parlé «comité d'agrément», «professionnalisation des enseignants» et «autonomie des universités».

Au point de départ, c'est une querelle juridique en apparence anodine. Depuis plus d'un an, un groupe d'universitaires — parmi lesquels Jean-Pierre Proulx, autrefois du *Devoir* — conteste la légalité d'un comité d'agrément qui conseille le ministre pour la reconnaissance des programmes de formation des maîtres à l'université. Mais ce comité intervient dans le cadre d'une mutation en profondeur de la formation universitaire des maîtres, et c'est d'abord cette réforme qui est l'enjeu de la querelle juridique.

L'objectif de la réforme entreprise est pourtant noble. On souhaite former des maîtres plus polyvalents, arrimer leur formation disciplinaire à une double formation professionnelle et pratique. En un mot, on veut revoir en profondeur la formation des maîtres dispensée par les universités depuis une trentaine d'années, alors que les écoles normales ont été abolies.

Les départements et facultés de Sciences de l'éducation de toute la province sont ainsi sérieusement interpellés et parfois même mis au pas. Non sans raison, car de sévères critiques leur sont adressées depuis des années (déficience de la formation des diplômés, etc.).

Mais certains voient d'un très mauvais œil cette ingérence de l'État et du milieu scolaire dans l'université. La fédération qui regroupe les professeurs universitaires perçoit toute l'opération comme une menace grave à l'autonomie et à la mission de leur institution, qui pourrait porter atteinte à ses règles internes de fonctionnement, aux conventions collectives, à la liberté académique et j'en passe.

Derrière tout cela, un autre enjeu majeur est aussi sur la table: celui du statut professionnel des enseignants. Qui est habilité à les représenter et à parler en leur nom en tant que professionnels?

Ce débat n'a guère eu lieu au Québec. Dans les années soixante, les enseignants ont opté pour un mode de contrôle syndical sur leur profession. Mais, s'il s'agit à présent de professionnaliser ce métier, deux phénomènes sont à prévoir.

D'une part, une reprise en mains par les enseignants de l'enseignement comme pratique, ce qui se fera au détriment de tous ceux — universitaires, politiques, administrateurs — ayant parlé pour eux. D'où d'inévitables conflits.

D'autre part, des relations tendues avec l'institution universitaire. Car les relations entre les corporations professionnelles et les universités sont toujours, à des degrés divers, tendues et relativement conflictuelles. Les premières formulent des exigences de formation reflétant le marché de l'emploi; les secondes rappellent les exigences liées à une formation universitaire et cherchent à préserver son autonomie.

Le cas se complique d'autant plus en éducation que, pour l'instant, le ministre porte en fait plusieurs chapeaux, dont celui de bailleur de fonds, et de définitiveur des grandes orientations nationales. Le comité d'agrément est une tentative pour rechercher un consensus des intervenants dans le dossier. Mais certains se sentent floués. Il y a donc, derrière la bataille juridique menée par quelques-uns, des enjeux collectifs majeurs qu'il importe de bien saisir.

Le grand débat de cette fin de siècle en éducation est peut-être amorcé, même si tout le monde ne s'en rend pas encore compte. Il est pourtant urgent de prendre position. Car il faut bien le dire: les universités sont peut-être en train de former une majorité d'enseignants-chômeurs ou à tout le moins à statut précaire. Au point où le Québec pourrait presque se passer de former des maîtres pendant quelques années.

Mais des enjeux idéologiques et économiques, des emplois, du financement pour les universités comptent aussi pour beaucoup dans la balance.

Le comité d'agrément, c'est un peu ce fil qui dépasse et sur lequel on tire et qui, petit à petit, fait venir tout l'ouvrage. En le suivant, on croise la nature de la formation des maîtres, l'autonomie des institutions universitaires et de ceux qui y œuvrent, le statut professionnel des enseignants, et bien d'autres choses encore.

Ce qui se joue dans cette partie c'est donc rien de moins que la qualité de notre système scolaire de demain, de notre système de formation des enseignants et le rôle des facultés d'éducation. Et tout cela n'est pas sans incidences sur l'université elle-même.

Au ministère, M. Lamarche, un des premiers responsables du dossier, réitère la confiance du gouvernement dans les universités et se félicite qu'elles s'engagent dans cette nouvelle dynamique où elles peuvent se faire entendre et où le comité d'agrément peut jouer son rôle. Des collègues persistent à penser que tout ce débat a lieu dans la «Novlangue» d'Orwell, celle dans laquelle les mots signifient le contraire de ce qu'ils veulent dire. Je crois pour ma part que la formation professionnelle des maîtres était et est restée peu compatible avec l'essence de l'université. Bien peu sont d'accord avec moi. Mais la place des sciences de l'éducation à l'université et en éducation reste à clarifier.

Au fait, qu'en pense le nouveau ministre de l'Éducation?

Normand Baillargeon est professeur au département des sciences de l'éducation de l'UQAM.



Normand Baillargeon

Les femmes à l'université

Et un jour, elles furent admises

LYNE LAUZON
REVUE INTERFACE

Une femme à l'université: quoi de plus normal pour la société d'aujourd'hui? Et pourtant, au Québec, c'est là une réalité très récente. En effet, bien que la première université francophone de la province, en l'occurrence l'Université Laval, ait été fondée en 1852 (soit neuf ans après l'Université McGill, la première université anglophone), les femmes n'y ont pas été admises pour leurs études supérieures qu'à compter de 1929.

Guylaine Girouard s'est intéressée à ce sujet dans le cadre d'une maîtrise en histoire effectuée à l'Université Laval et supervisée par Johanne Daigle. Selon la chercheuse, au départ, ce sont les femmes des classes aisées qui, voyant qu'elles avaient besoin d'instruction — pour obtenir l'amélioration de leurs droits juridiques de même que pour mieux réaliser leurs oeuvres destinées à venir en aide aux pauvres et aux malades — ont demandé que les filles puissent, elles aussi, étudier à l'université.

Selon les archives consultées, l'une des premières requêtes individuelles effectuées par une femme auprès de l'Université Laval remonte à 1901. Cette femme veut alors étudier la chimie et la botanique en vue de tenir une pharmacie. Sa demande est refusée car, pour les clercs catholiques alors à la direction de l'institution, il est entendu que le rôle de la femme ne consiste pas à exercer une profession, mais à assumer les fonctions d'épouse et de mère.

A cette époque, rappelle Guylaine Girouard, pour les femmes désireuses de parfaire leur instruction, il est d'autant plus difficile d'être admises à l'université qu'il n'existe pas pour elles de collèges classiques leur permettant d'acquiescer les préalables nécessaires. Plusieurs laïques, aussi bien que des religieuses, demanderont au haut clergé de corriger la situation.

Ce n'est qu'en 1908, alors que l'ouverture d'un lycée laïc pour jeunes filles dans la métropole apparaît imminente, que les clercs acquiescent à la création, par la Congrégation Notre-Dame de Montréal, d'un collège classique pour filles.

Malgré les démarches incessantes des religieuses de la Congrégation de Jésus-Marie, le deuxième collège du genre au Québec ne verra le jour, à Sillery cette fois, qu'en 1925.

En dépit de ce gain apparent, de nombreux obstacles structurels continuent alors de retarder ou de

limiter l'admission des femmes à l'Université Laval. Par exemple, le contenu du programme du collège féminin de Sillery, déterminé par les autorités de l'Université, diffère de celui du programme collégial des garçons. C'est pourquoi, mis à part la Faculté des arts, les autres facultés — celles de théologie, de médecine et de droit — de l'Université Laval demeureront fermées aux femmes, au moins jusqu'en 1936.

C'est en 1929 que l'Université Laval admet ses premières étudiantes régulières. Cette année-là, elles sont trois, toutes dans le domaine de l'enseignement. Aucune néanmoins ne terminera son programme; un phénomène fréquent à l'époque, selon Guylaine Girouard. Par ailleurs, les quelques femmes qui décident d'accéder aux programmes universitaires choisissent très souvent de le faire comme auditrices libres plutôt qu'à titre d'étudiantes régulières. Il faut donc attendre 1934 pour voir une première diplômée universitaire de Laval pour un cours complet de 1er cycle (un diplôme en philosophie).

À partir de 1936, la situation évolue manifestement. La faculté de médecine de l'Université accepte enfin d'ouvrir ses portes à deux femmes. Et de façon générale, les étudiantes terminent désormais le programme qu'elles entreprennent.

De 1938 à 1945, des changements effectués par l'institution, tels une diversification des programmes et un allègement des conditions d'admission, favorisent l'augmentation du nombre de femmes à l'université. Ainsi, en 1945, année où la progression des admissions féminines commence toutefois à ralentir, elles seront 530 à fréquenter l'Université Laval, ce qui constitue près de 22% de la population étudiante de l'institution.

Quel contraste avec la réalité d'aujourd'hui! Des statistiques de 1992 démontrent, en effet, qu'il y a maintenant plus de 20 000 femmes qui étudient à l'Université Laval, ce qui représente quelque 55% de la population étudiante de l'établissement. Autre exemple de revirement: tandis qu'en 1945, la théologie et l'agriculture demeuraient des domaines strictement masculins, actuellement, plus de 58% des personnes inscrites dans ces disciplines sont des femmes.

Des félicitations de monseigneur

Allocution de monseigneur Olivier Mathieu à la collation des grades en 1904, année où pour la première fois une femme, Marie Sirois, recevait un diplôme de l'Université Laval pour un cours du soir. Fait à noter, Marie Sirois n'avait pas été invitée à la remise des diplômes.

«Mademoiselle Marie Sirois mérite de chaudes félicitations. Elle est la première femme à recevoir une distinction officielle de notre université et il faut espérer qu'elle sera suivie de plusieurs autres.

«Il faut bien se rappeler que les femmes ne sont pas condamnées à la médiocrité. Sans doute elles ne doivent pas, comme disait De Maistre, émuler l'homme, chez qui sont nécessaires une foule de connaissances absolument inutiles pour le rôle que les femmes ont à remplir...

«Mais tout de même, on ne peut que louer celles qui emploient leurs loisirs à cultiver leur intelligence, à orner leur esprit de connaissances qui les rendent plus agréables et plus utiles à ceux avec qui elles entrent en relation.

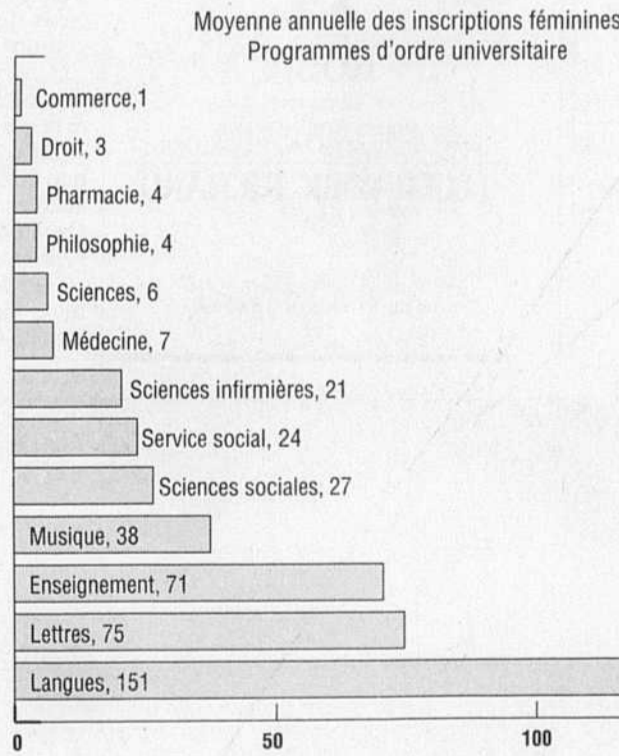
«Vous ne craignez pas de faire des bas bleus, nous dira-t-on? Nous répondrons avec Mgr de Mermillod: "Nous ne craignons pas de faire des bas bleus, pourvu que la robe de leur modestie soit assez longue pour les cacher", et les femmes de Québec sont modestes, elles sont assez intelligentes pour savoir qu'elles doivent être comme des fleurs qui n'exhalent leur parfum que dans l'ombre.»



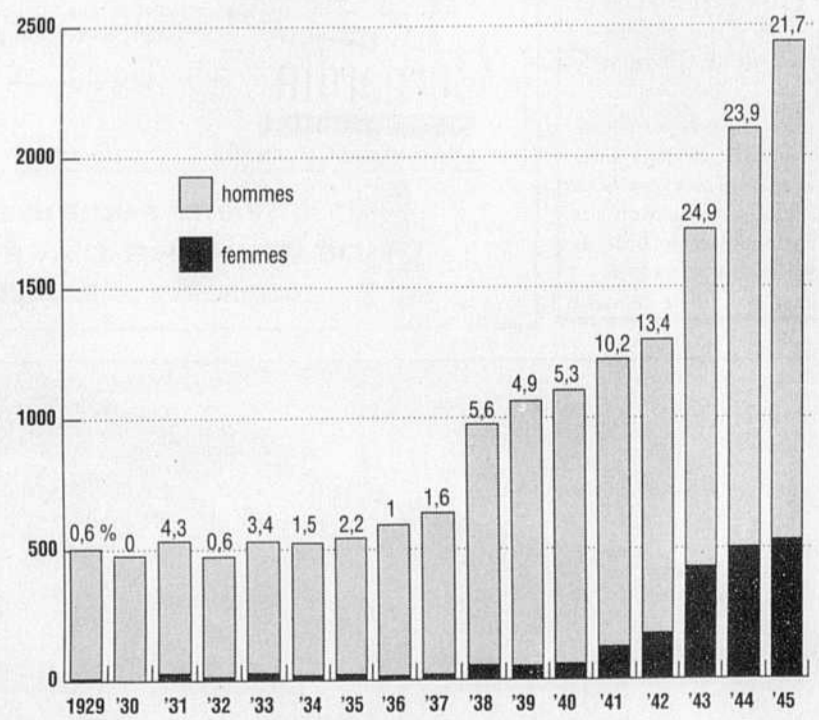
Marie Sirois

FONDS MARIE-SIROIS (AUL)

Université Laval (1929-1945)



Développement des admissions



SOURCE: CAHIER 52, PUBLIÉ PAR LE GROUPE DE RECHERCHE MULTISCIPLINAIRE FÉMINISTE (GREMF) DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Colloque de Fréjus sur la libération de la Provence

Mille lycéens face aux acteurs du débarquement

JACQUES ISNARD
LE MONDE

Durant deux jours, à la fin de la semaine dernière, à Fréjus (Var), chercheurs et officiers français, américains, britanniques, mais aussi allemands et italiens ont débattu du rôle des «armées de la liberté» dans le débarquement de Provence en août 1944. Face à un millier de lycéens, invités à ce colloque, François Léotard, ministre de la Défense et maire de la ville, a rappelé que, «si la France doit rester forte pour être entendue», c'est à «la fraternité avec le peuple allemand» que l'Europe doit aspirer.

Le colloque international de Fréjus, auquel participèrent — pour la première fois depuis toutes les cérémonies anniversaires entre alliés de la seconde guerre mondiale — des chercheurs et des officiers allemands et italiens, a été l'occasion, pour un millier d'adolescents des classes terminales d'une trentaine de lycées de l'académie de Nice, d'interroger en direct ceux qui forgèrent, à l'époque, la «légende» de la Libération et ceux qui, au

jour d'hui, en sont les scribes attentifs au travers de leurs livres d'histoire.

Comment des adolescents s'y retrouveraient-ils, eux dont les livres scolaires, de l'aveu des professeurs présents à Fréjus, «réduisent à la portion congrue» certaines des phases de cette épopée, les taisent ou «les simplifient à l'excès»?

Deux «légendes» vivantes ont pu confronter leurs souvenirs à la mémoire souvent défaillante des manuels scolaires: Raymond Aubrac, le commissaire de la République en Provence désigné par le général de Gaulle en août 1944, pour lequel la révolte de leurs habitants a permis aussi de libérer Toulon et Marseille, et le général (cadre de réserve) Jacques Lecuyer, ancien «patron» de l'Organisation de résistance armée (ORA) dans la région, pour qui, durant soixante-dix jours, entre le 5 juin et le 15 août 1944, il a fallu ne compter que sur les seuls bataillons de la Résistance — au sein desquels on recensait des Italiens hostiles au nazisme — pour harceler les Allemands avant le débarquement des alliés.

Le général Günter Roth, qui dirige l'Institut histo-

rique de la Bundeswehr, leur rendra hommage à sa manière, en confessant: «Nous, Allemands, nous n'avons pas pris assez en compte le rôle de la Résistance en Provence, lors du retrait de la Wehrmacht» sous la poussée des forces débarquées, dont les deux tiers étaient composées d'unités françaises. Mais, c'est sans doute Hans Umbreit, de ce même institut, qui sut le mieux établir le contact avec les lycéens, en ayant été curieusement le seul des orateurs à qualifier Hitler de «dictateur» quand il évoquait l'action du Führer. «Oui», encore, à propos des camps de concentration, «ceux qui voulaient savoir, mais ils n'étaient pas nombreux, pouvaient savoir», surtout après 1942. «Oui», pour les jeunes Allemands d'aujourd'hui, «c'est le passé et le fascisme, mais c'est un passé réglé, il y a chez nous d'autres problèmes, comme la vague «verte» qui les passionne».

Devant ses jeunes administrés, M. Léotard rejoindra, à sa façon, le professeur Umbreit en disant: «Nous avons combattu une doctrine infernale, le nazisme, pas le peuple allemand.»

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓	↓	↑	↓	↑
-4.01	-9.71	+3.70	-	+0.60
2065.85	4344.71	3846.89	74.43	394.80

La Banque mondiale prédit une crise des régimes de retraite

Madrid (Reuter) — Les régimes publics de retraite sont en crise, estime la Banque mondiale qui préconise des réformes d'urgence qui passent essentiellement par la mise en place de systèmes privés.

Partout dans le monde «les régimes publics de retraite menacent de céder sous le nombre croissant de retraités, l'urbanisation et la mobilité accrue disloquant la famille élargie, qui était le mécanisme traditionnel de soutien des personnes âgées», écrit la Banque mondiale dans un rapport présenté hier dans le cadre de son 50^e anniversaire.

Selon Michael Bruno, économiste en chef de la Banque mondiale, la «crise du vieillissement» pourrait être

évitée «si les systèmes de protection ne reposaient pas seulement sur l'État, mais aussi sur l'épargne personnelle et sur la participation active du secteur financier privé à leur gestion».

Le rapport recommande que les pouvoirs publics diminuent les prestations versées aux retraités des classes aisées et moyennes et instaurent plutôt un système d'épargne obligatoire privé.

Dans le même temps, les régimes publics seraient revus de manière à assurer un revenu aux personnes âgées «en particulier à celles qui, autrement, sombreraient dans la pauvreté».

Selon le rapport de la Banque mondiale, «en 1990, près d'un demi-milliard de personnes, soit environ 9 % de la population mondiale, était âgée de plus de 60 ans. En 2030, ce nombre aura triplé pour atteindre 1,4 milliard». «Avec la généralisation des connaissances médicales et la baisse des taux de natalité, les pays en développement vieillissent deux fois plus vite que ne l'ont fait les pays industrialisés.»

«Lorsque les jeunes travailleurs d'aujourd'hui approcheront de l'âge de la retraite, quatre personnes de plus de 60 ans sur cinq vivront dans les pays actuellement en développement», poursuit le rapport.

La Banque mondiale estime que le monde voit se profiler «une crise du vieillissement».

«L'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la fécondité entraînent une augmentation très rapide de la proportion des personnes âgées dans la population, en particulier dans beaucoup de pays en développement», a déclaré Michael Bruno en présentant ce rapport à la presse.

Le rapport souligne que «les régimes publics de pension sont mal armés pour relever un tel défi. Non seulement ils ne peuvent pas financer les pensions promises, mais ils donnent souvent lieu à un alourdissement des prélèvements sur les salaires, ce qui compromet la croissance économique.»

En Europe de l'Est et dans certaines parties de l'Amérique latine, par exemple, les prélèvements destinés à financer les retraites absorbent le quart du salaire moyen. De ce fait, les pays ont du mal à dégager des ressources pour l'éducation, l'infrastructure et les autres investissements qui contribuent à la croissance.

Chantier de 33 millions dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto

Sprint construit son propre réseau de fibre optique

PRESSE CANADIENNE

La compagnie de téléphone Sprint Canada construit son propre réseau de fibre optique, d'abord par un tronçon reliant Montréal, Ottawa et Toronto. Actuellement locataire des compagnies établies, dont elle revend du temps d'utilisation, Sprint devient donc elle-même un «transporteur».

Actuellement en cours, ce chantier de 33 millions \$ sur 600 km, dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto, le plus achalandé au Canada, équipera Sprint pour desservir le marché des entreprises au début de 1995.

En tout Sprint Canada compte investir 100 millions \$ d'ici 1997, pour un réseau d'un océan à l'autre, disait hier en conférence de presse le vice-président Patrick Pichette. Pour la partie en propriété, Sprint enfouit ses câbles sur des emprises ferroviaires, notamment du Canadien Pacifique; pour les grandes distances hors le triangle central, elle continuera à louer.

Or le CPR possède près de la moitié d'Unitel, Sprint en sera donc à la fois client sur ses emprises ferroviaires, et concurrent dans le marché de l'interurbain des entreprises. Mais M. Pichette n'y voit pas de contradiction fondamentale et trouve cette cohabitation faisable.

Sprint Canada promet aussi une «entrée en force» sur le marché de la transmission de données et des lignes directes, pour les entreprises, avec des rabais de 40 % en moyenne. Le secteur des lignes directes — qui utilise fibre optique et circuits à haute vitesse — ne sera plus «sous la coupe du duopole composé de Stentor (Bell et

autres) et Unitel», affirme Philip Bates, autre dirigeant de Sprint Canada. Il a comparé les tarifs mensuels suivants, soit New York-Los Angeles pour environ 6000 \$ US et Montréal-Vancouver pour près de 25 000 \$, un écart qui ne tient pas seulement au taux de change.

Stentor et Unitel n'y vont pas de main morte avec des vidéo-conférences vendues des «centaines de dollars» l'heure au Canada contre 30 \$ l'heure aux USA.

Selon M. Bates, les entreprises d'ici sont lourdement grevées, leurs coûts de télécommunications au Canada les empêchent carrément de concurrencer des entreprises américaines analogues. Sprint Canada vend aux entreprises des lignes exclusives, non reliées au Réseau téléphonique public commuté (RTPC ou téléphone ordinaire); elle détient environ 15 % du marché des entreprises au Canada, qui assure environ 80 % de son chiffre annuel de 170 millions \$.

La compagnie, dont Sprint US possède 25 % (le reste est éparpillé entre actionnaires canadiens) du capital-actions, vend par ailleurs le service interurbain aux abonnés résidentiels mais sa part n'atteint pas encore 1 % du marché.

Grâce à ses liens frontaliers, Sprint peut techniquement faire passer le trafic Montréal-Vancouver, par exemple, par Plattsburgh à l'est et Seattle à l'ouest, rien que pour économiser.

M. Bates reconnaît que cette combine n'est pas encore licite mais il estime que la réglementation au Canada va s'assouplir à moyen terme. Sprint demande d'ailleurs au CRTC, d'une manière générale, d'être «déréglementée» en tant que transporteur de services.

Axa conclut l'achat de Boréal

LE DEVOIR

Le groupe français d'assurances L'AXA a déboursée 160 millions \$ pour l'acquisition de Boréal Assurances, l'ex-filiale canadienne du groupe Victoire lui-même propriété de la Compagnie financière Suez.

A la suite de cette transaction, Axa accède aux rangs de premier assureur de dommages au Québec et de

quatrième en importance au Canada. La combinaison des chiffres d'affaires des deux compagnies va établir à 1 milliard \$, le volume de primes émises par Axa au Canada.

Quant à l'actif, il vient du coup de doubler pour atteindre 1,2 milliard\$. Basée à Montréal, Axa Canada desservira désormais quelque 2 600 courtiers répartis à travers le pays.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3986	France (franc)	0,2533
Allemagne (mark)	0,8644	Grèce (drachme)	0,00608
Australie (dollar)	1,0339	Hong Kong (dollar)	0,1793
Barbade (dollar)	0,701	Indonésie (rupiah)	0,000649
Belgique (franc)	0,043187	Italie (lire)	0,000889
Bermudes (dollar)	1,3652	Jamaïque (dollar)	0,0455
Bésil (real)	1,5692	Japon (yen)	0,01350
Carabes (dollar)	1,5692	Mexique (peso)	0,4311
Chine (renminbi)	0,1640	Pays-Bas (florin)	0,7950
Espagne (peseta)	0,01084	Portugal (escudo)	0,00883
États-Unis (dollar)	1,3435	Royaume-Uni (livre)	2,1207
Europe (ECU)	1,6764	Russie (rouble)	0,00055
		Singapour (dollar)	0,9329
		Suisse (franc)	1,0687
		Taiwan (dollar)	0,0524
		Venezuela (bolivar)	0,0081

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

Quatre nouveaux partenaires pour Qualité-Québec

LE DEVOIR

La Société de promotion Qualité-Québec s'est enrichie, hier, de l'arrivée de sept nouveaux partenaires.

Aux côtés du Mouvement des caisses Desjardins viennent donc se joindre la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), Hydro-Québec, Loto-Québec, le cabinet Raymond, Chabot, Martin, Paré et la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre. La mission de ces partenaires est de contribuer au développement du concept Qualité-Québec par la sensibilisation des éléments de son réseau.

Le président du conseil d'administration de la Société de promotion Qualité-Québec et président du Mouvement des caisses Desjardins, Claude Béland, a fait ressortir les gains significatifs découlant du mouvement Qualité-Québec, créé en 1992, et mis en relief par les résultats d'un récent sondage mené par Léger & Léger.

Ce sondage révèle notamment que 40,8 % des Québécois affirment acheter régulièrement des produits Qualité-Québec, tandis que 48,1 % disent en acheter occasionnellement. «C'est là une démonstration concrète de l'impact positif de l'initiative Qualité-Québec», a-t-il souligné.

EN BREF

BILL GATES EN TÊTE DU PALMARÈS DE FORBES

New York (AP) — Le PDG de Microsoft, Bill Gates, est désormais l'homme le plus riche des États-Unis avec une fortune estimée à 9,35 milliards \$ US, selon l'enquête annuelle du magazine Forbes. Bill Gates, au palmarès des 400 plus grosses fortunes américaines, prend ainsi la première place au financier Warren Buffett, dont la fortune s'élève à 9,2 milliards \$ US. D'après Forbes, le seul non-Américain à pouvoir rivaliser avec Bill Gates est l'homme d'affaires japonais Yoshiaki Tsutsumi, dont la fortune bâtie dans l'hôtellerie et les transports ferroviaires est évaluée à 8,5 milliards \$ US. Les 400 Américains les plus riches «présent» au total 349 milliards \$ US, 21% de plus que le budget de la défense des États-Unis. Pour faire partie du palmarès de Forbes, il faut posséder au minimum 310 millions \$ US. Sur les 400 cités par le magazine, 83 sont milliardaires.

L'USINE GM FERMÉE POUR 48 HEURES

(PC) — General Motors de Boisbriand a dû interrompre ses activités hier pour une période de 48 heures à cause de la grève à son usine à Flint, au Michigan. Environ 2400 employés doivent rester à la maison durant la fermeture causée par une pénurie de pièces en raison d'une grève de quatre jours qui s'est terminée dimanche à Flint. À cette usine, le travail a repris mais le retard de la production paralyse quatre usines nord-américaines dont celle de Boisbriand. Marc Osborne, porte-parole de la compagnie, a dit que les employés recevront entre 70 et 80% de leurs salaires. En tout, quatre quarts de travail sont supprimés mais il est possible qu'en raison de la forte demande pour les Camaro et Firebird, les employés devront faire du temps supplémentaire plus tard pour rattraper le temps perdu.

QUEBECOR IMPRIMERA «EN ROUTE»

Groupe Quebecor et Imprimeries Quebecor ont signé une entente de trois ans avec Air Canada, portant sur l'édition et l'impression du magazine «En Route» de la société aérienne. Le magazine sera tiré à 125 000 exemplaires par mois. Magazines Pulicor, division du Groupe Quebecor, assurera la gestion du contenu rédactionnel et visuel ainsi que l'édition électronique. Imprimeries Quebecor se chargera de la fabrication du magazine; Quebecor Photolitho sera responsable du pré-pressé électronique et Imprimerie Quebecor Montréal, de l'impression.

PEPSI EN AFRIQUE DU SUD

New York (AFP) — Pepsi-Cola a présenté hier à New York «le premier important investissement en Afrique du sud réalisé par des Noirs américains, qui ont accepté de fournir 75 % (15 millions \$ US) du capital de la société chargée de réintroduire la fameuse boisson gazeuse dans le pays. Pepsi avait annoncé début juin son retour en Afrique du sud.

ENTRAIDE UNIVERSITAIRE MONDIALE DU CANADA (EUMC)



MARC DOLGIN

M. Maxim Jean-Louis, président du Conseil d'administration de l'Entraide universitaire mondiale du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de M. Marc Dolgin au poste de directeur exécutif.

M. Dolgin dirigera l'EUMC, qui entre dans une autre phase de croissance et de développement, à titre d'organisation non gouvernementale dont la mission est de favoriser le développement durable et les droits de la personne dans un contexte mondial grâce à des programmes à vocation internationale.

Au cours des cinq dernières années, M. Dolgin a oeuvré à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à titre de directeur général de la Division des organisations non gouvernementales. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de direction, qui lui ont permis d'approfondir ses connaissances en coopération internationale.

M. Dolgin est titulaire d'un baccalauréat en commerce ainsi qu'un baccalauréat en relations internationales de l'Université du Manitoba.

L'EUMC fait partie du réseau de l'Entraide universitaire mondiale composé d'une cinquantaine de membres dont l'objectif est de contribuer au développement des ressources humaines par le biais de programmes d'éducation et de formation.

Déjeuners d'affaires

Les critiques sont unanimes!
«Le menu succinct fait dans le terroir et la table d'hôte dans la simplicité retrouvée»
Josée Blanchette
«Un vrai bon petit restaurant»
Françoise Kayler

FAITES PARTIE DES
• DÉJEUNERS D'AFFAIRES •
COMPOSEZ LE 985-3322

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 989-0414
La maîtrise des intangibles

On vous fait faire du bacon en Grèce.

Le Fonds Bullock Marchés prometteurs : parce que la terre est riche.

Pour élargir votre champ d'action, Spectrum Bullock vous offre des possibilités de rendement alléchantes dans les marchés étrangers les plus fertiles. Ainsi, en plaçant vos capitaux dans le Fonds Bullock Marchés prometteurs, vous récoltez les fruits d'une gestion dynamique de portefeuille dans une variété de pays à forte croissance économique. Si de telles perspectives d'affaires aiguissent votre appétit, communiquez dès aujourd'hui avec votre courtier ou votre conseiller en placement. Pour obtenir une brochure, appelez Spectrum Bullock au 1 800 363-0414.

Des renseignements importants sur le Fonds Bullock Marchés prometteurs sont contenus dans le prospectus simplifié. Vous pouvez vous procurer un exemplaire auprès d'un représentant en fonds de placement. Lisez-le attentivement avant d'effectuer des placements. La valeur des parts et le rendement des placements peuvent fluctuer.

FONDS DE PLACEMENT
Spectrum Bullock

ÉCONOMIE

GATT: Sutherland fait miroiter des gains de 500 milliards

Madrid (AFP) — Les gains pour l'économie mondiale des accords commerciaux de l'Uruguay Round devraient s'élever à au moins 500 milliards \$ US en 2005, selon une nouvelle étude menée par le GATT et dévoilée hier à Madrid par son directeur général Peter Sutherland.

C'est le double des estimations précédentes, qui tablaient sur un bénéfice d'environ 235 milliards \$ US en 2005, l'année qui verra la fin de la mise en oeuvre des baisses de tarifs douaniers prévues par l'Uruguay Round.

Selon M. Sutherland, qui s'exprime en marge des réunions du FMI et de la Banque Mondiale, les 25 pays industrialisés de la zone OCDE devraient voir le volume de leur commerce augmenter de 7 % à 9 % grâce aux seuls effets de l'Uruguay Round. Le bénéfice serait encore plus important

pour les pays en développement (+14 %), selon cette étude basée sur un nouveau modèle qui tente de prendre en compte non seulement les effets directs mais aussi une partie des effets induits (augmentation de la compétitivité notamment) des accords signés à Marrakech le 15 avril dernier.

Cette nouvelle étude, dont les détails seront publiés dans les prochaines semaines «sous-estime encore probablement les effets positifs de l'Uruguay Round, en termes de croissance économique accélérée, d'investissements accrus et de stimulation de la recherche et de l'innovation», a affirmé M. Sutherland. Pour ce dernier, elle ne peut qu'encourager les pays qui n'ont pas encore ratifié les accords de l'Uruguay Round à le faire sans attendre. Seulement 27 des 123 pays membres du GATT ont avalisé l'accord.

Le Québec, «grand gagnant»

Hull — Georges Bourgoignie, du Bureau fédéral de développement régional (Québec) a qualifié le Québec de grand gagnant lors des accords qui ont abouti à la signature de l'acte final de l'Uruguay Round, dans le cadre du 35e congrès de l'Association des commissaires industriels du Québec où plus de 200 agents de développement, consacré aux occasions qu'offre la mondialisa-

tion des marchés. M. Bourgoignie a précisé que «le Québec, la seule province canadienne et sans doute la seule à travers le monde à disposer véritablement d'une politique de développement régional, a exercé un lobbying très fort auprès du gouvernement fédéral et des autres pays lors des accords de Genève en décembre 1993 pour qu'il puisse profiter à plein de sa politique de développement

Selon la revue *Canadian Business Economics*

Ottawa doit réévaluer les exemptions fiscales pour les REER

Ottawa (PC) — S'il est réellement déterminé à contrôler son déficit, le gouvernement fédéral ne peut pas ne pas tenir compte des 15 milliards \$ par an d'allègements fiscaux consentis au titre de l'épargne-retraite, dit un article d'une prestigieuse revue économique.

Le gouvernement «doit explorer la possibilité de modifier le traitement fiscal de l'épargne-retraite» s'il veut réduire le déficit, dit l'article, qui doit être publié dans la prochaine édition du *Canadian Business Economics*.

Ses auteurs y avancent que le gouvernement doit déterminer si les déductions d'impôt accordées pour des contributions aux REER, caisses de retraite et régimes de participation aux bénéfices sont efficaces.

Les économistes Sid Ingerman et Robin Rowley, de l'Université McGill, contestent le point de vue selon lequel le gouvernement devrait s'abstenir de toucher aux sommes mises de côté en prévision de la retraite.

Ces importants abris fiscaux ont accru le déficit en réduisant les revenus du gouvernement — un problè-

me que la plupart des gens ignorent, disent-ils.

Le ministre des Finances Paul Martin a annoncé en février dernier que son ministère étudierait les problèmes du vieillissement de la population canadienne du pays et du financement de la retraite des citoyens. Cette annonce avait suscité une levée de boucliers, notamment de la part d'une coalition de firmes-conseils spécialisées dans l'épargne-retraite.

Les exemptions fiscales accordées pour les seuls REER coûtent environ 5,5 milliards \$ par an à Ottawa en revenus perdus. Une partie de cet argent est récupérée quand les gens effectuent des retraits de leur REER — généralement à la retraite, lorsque leur revenu et leur taux d'imposition sont moindres.

Les auteurs de l'article font remarquer que la Nouvelle-Zélande a déjà éliminé les abris fiscaux pour l'épargne-retraite, tandis que l'Australie et la Suède envisagent d'accroître l'impôt perçu sur les sommes mises de côté pour la retraite.

D'ici quatre à cinq ans

Le Canada et la Thaïlande veulent doubler leurs échanges

HUGUETTE YOUNG PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — Le Canada et la Thaïlande veulent doubler la valeur de leurs échanges commerciaux d'ici 4 à 5 ans.

«J'ai sollicité l'appui du gouvernement pour qu'il encourage le secteur privé à investir en Thaïlande et en Asie du sud-est, a déclaré hier le premier ministre thaïlandais Chuan Leekpai. La croissance économique dans cette région est la plus vigoureuse au monde et nous disposons d'un pouvoir d'achat considérable», a-t-il enchaîné.

L'intérêt est mutuel

Accompagné d'une certaine dizaine d'hommes d'affaires, le premier ministre thaïlandais effectue une visite officielle au Canada pour intéresser le Canada à investir dans son pays. Les secteurs de pointe canadiens recherchés sont l'infrastructure, les télécommunications, l'énergie hydroélectrique et l'aéronautique.

«On souhaite qu'il y ait plus d'investissements canadiens parce que

le potentiel est très grand, a souligné à son tour le premier ministre Jean Chrétien. Ils ont un pays de 60 millions d'habitants qui connaît une croissance économique d'au-delà de 8 % par année régulièrement depuis plusieurs années alors ils veulent avoir des technologies nord-américaines et ils pensent que le Canada est en mesure de leur fournir ce dont ils ont besoin.»

A l'heure actuelle, les échanges bilatéraux totalisent 1,1 milliard \$.

Dans le cadre de cette visite, les deux pays ont signé un protocole d'entente dans le domaine de la recherche et du développement en technologie spatiale.

Le dernier projet bilatéral dans le domaine de la coopération spatiale remonte à l'année 1987, année où le Canada avait offert son aide pour mettre au point une station de réception Landsat thaïlandaise.

Le premier ministre Chrétien a également profité de l'occasion pour saluer les efforts de démocratisation de la Thaïlande, un pays où jadis, les coups d'Etat étaient légendaires.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Les vendeurs plus nombreux que les acheteurs

MICHEL CARIGNAN COLLABORATION SPÉCIALE

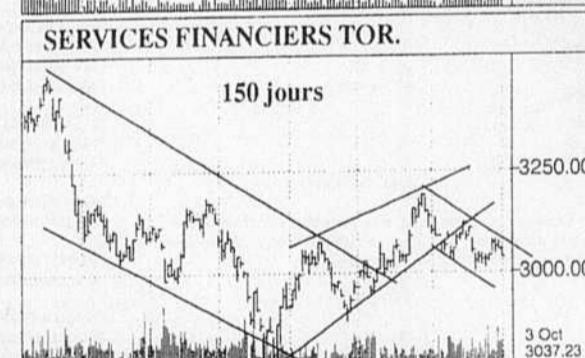
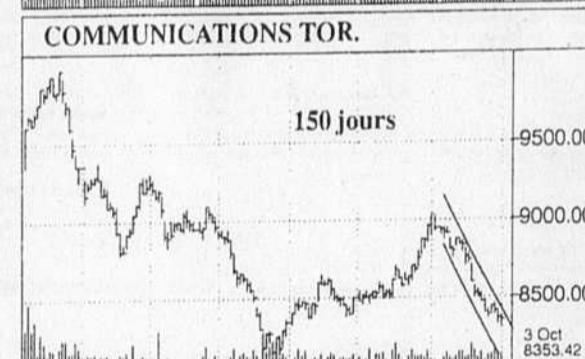
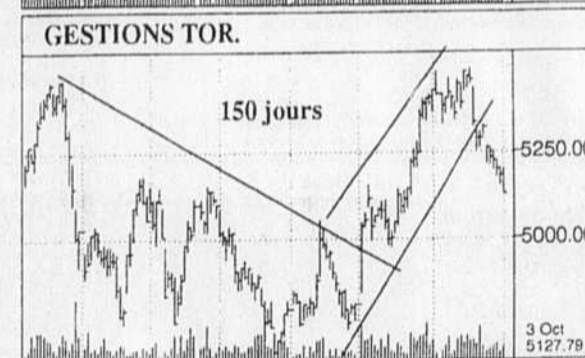
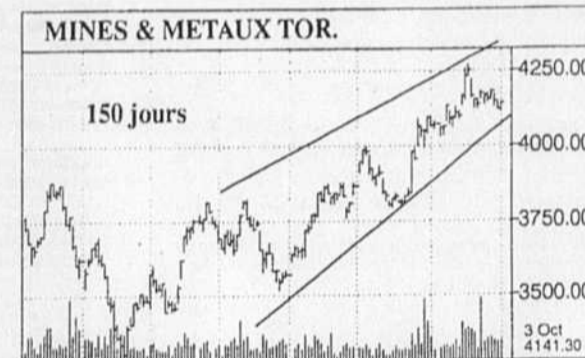
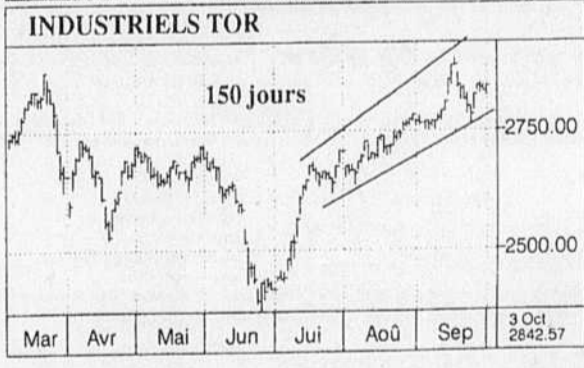
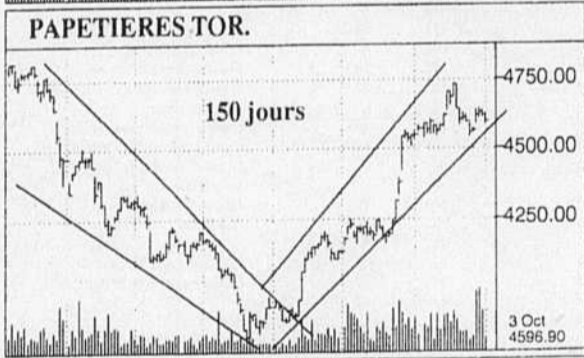
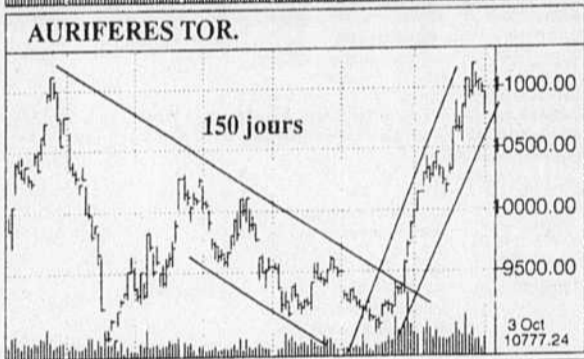
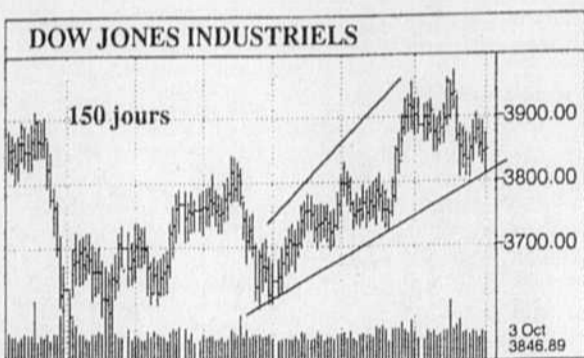
L'indice industriel américain est descendu de près de 34 points durant la journée pour finir en hausse de trois points mais les transports et les services publics ne se sont pas redressés. Si l'industriel passe sous la barre des 3800, la tendance haussière des trois derniers mois sera brisée et la pression de vente pourrait s'intensifier.

A Toronto, l'indice composé TSE 300 reste dans sa tendance haussière et continue à dissimuler des mouvements inquiétants dans certains secteurs. Parmi les secteurs ayant été dernièrement les plus forts, les aurifères se corrigent nettement. La forte baisse, la fermeture au point le plus bas de la journée et le fort volume sur la baisse montrent une course à la prise de profits. La tendance haussière est encore valide mais menacée. Les autres secteurs forts, en l'occurrence les forestières, les minières et les industriels ont refroidi leur ardeur mais restent les moins alarmants. La gestion, les communications et les services financiers continuent de glisser. Si le TSE 300 ne s'est pas plus corrigé que ça, c'est que les services publics, les transports, les pétrolières et les produits de consommations sont allés à l'inverse des autres secteurs. Patience et prudence pour le moment.

Le courrier boursier

Le 14 septembre, Luc Méthot, gestionnaire de portefeuille demande: «Je pense que le marché américain va baisser de 200 points d'ici un mois. Selon votre analyse que pensez-vous de l'OEX (New York)?» D'abord, pour le bénéfice de tous, l'OEX c'est l'indice représentant les 100 plus importantes compagnies de la Bourse de New York. Je présume que c'est de l'indice industriel que vous anticipez la baisse de 200 points. J'abonde dans votre sens si les 3800 points étaient franchis à la baisse.

Pour ce qui est du OEX, vous remarquerez que le couloir haussier A de l'indice a été franchi à la baisse au milieu septembre, date correspondant à votre envoi. Depuis la chute brutale, l'indice oscille entre 425 et 432 points dans un mouvement horizontal B. Toutefois, un couloir baissier existe (lettre C). Je constate que votre télécopie m'est parvenue la date du bris de la tendance après la première chute. Il semble donc que vous avez une bonne perception de la direction des marchés puisque, depuis ce temps, la situation ne s'est pas améliorée. Présentement, la barre des 425 points est critique. Si la pression de vente reprend, les options octobre PUT 3.90 que vous semblez avoir en main deviendront très payantes si la baisse est rapide considérant le peu de temps qu'il vous reste avant leur échéance. Toutefois, ce genre d'option est très risqué pour l'investisseur en général.



	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM: Indice du marché	1371	2065.85	-4.01	-0.2
XCB: Bancaire	378	2345.59	-16.94	-0.7
XCO: Hydrocarbures	340	1583.55	+17.12	1.1
XCM: Mines et métaux	838	2924.38	-14.71	-0.5
XCF: Produits forestiers	105	2783.47	-26.05	-0.9
XCI: Bien d'Équipement	240	1948.53	+7.59	0.4
XCU: Services publics	312	1992.73	+11.09	0.6

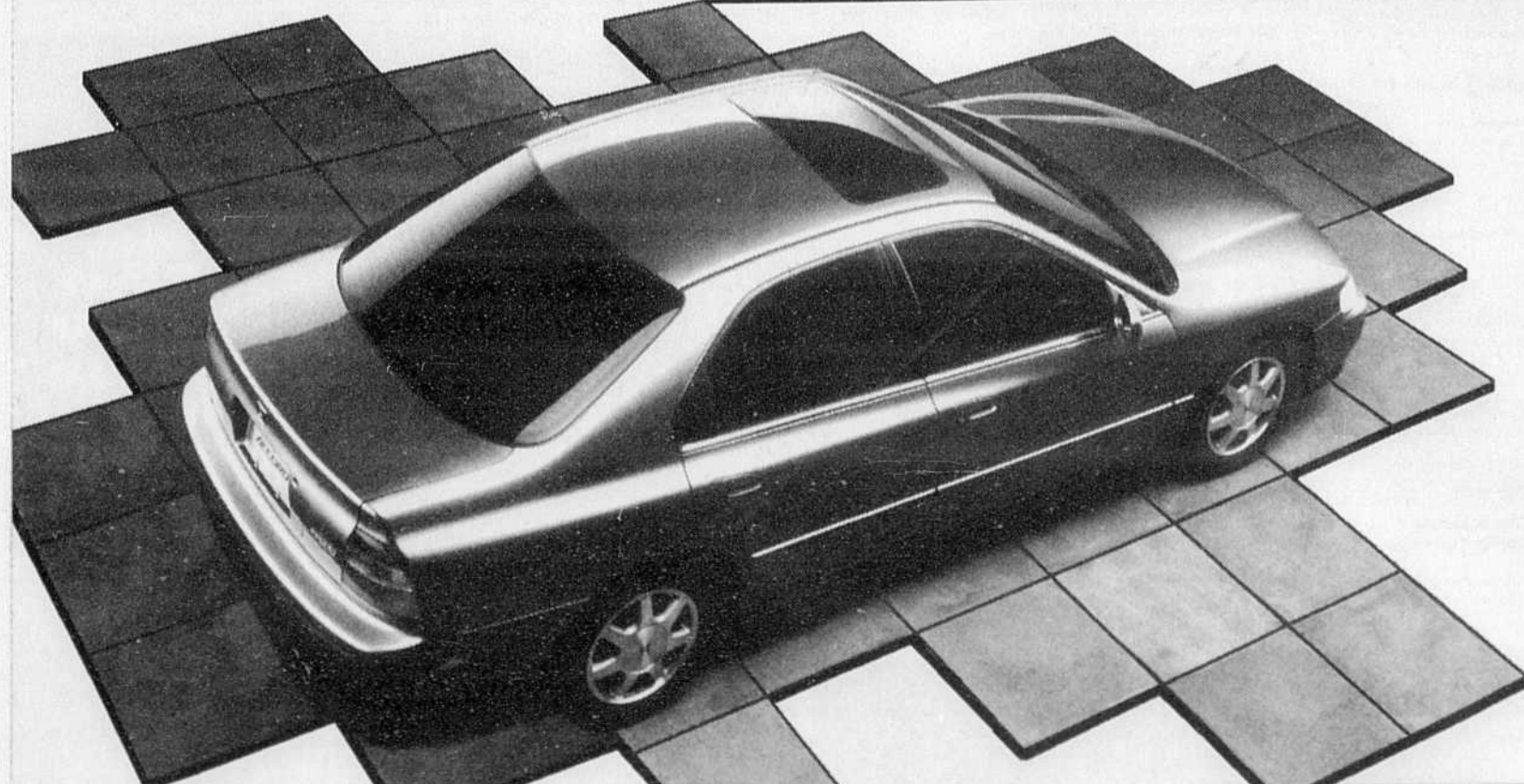
	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	26211	4344.71	-9.47	-0.2
TSE 35	13804	225.40	-0.57	-0.3
Institutions financières	2895	3037.23	-16.99	-0.6
Mines et métaux	1740	4141.30	+19.45	0.5
Pétrolières	3910	4565.20	+8.48	0.2
Industrielles	3595	2842.57	+10.80	0.4
Aurifères	5566	10777.24	-179.96	-1.6
Pâtes et papiers	1068	4596.90	-22.50	-0.5
Consommation	1115	6438.60	+23.22	0.4
Immobilisières	338	2354.09	-	-
Transport	2635	4665.78	+14.81	0.3
Pipelines	442	3801.21	-34.20	-0.9
Services publics	749	3554.68	+6.97	0.2
Communications	1105	8353.42	-10.10	-0.1
Ventes au détail	382	3646.10	-11.29	-0.3
Sociétés de gestion	665	5127.79	-51.44	-1.0

	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	18971	869.17	+2.24	0.3
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	25525	3846.89	+3.70	0.1
20 Transports	5211	1486.01	-5.59	-0.4
15 Services publics	14087	180.60	-0.85	-0.5
65 Dow Jones Composé	44824	1284.15	-1.63	-0.1
Composite NYSE	*	254.94	-0.58	-0.2
Indice AMEX	*	400.09	-0.77	-0.2
S&P 500	*	461.74	-0.97	-0.2
NASDAQ	*	760.88	-3.41	-0.4

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
AMER BARRICK RES	2380	35.63	34.63	34.88	-0.75	-2.1
LAIDLAW INC B	1661	10.50	10.25	10.38	-	-
PLACER DOME INC	1154	33.88	32.63	32.75	-1.00	-3.0
NOVA CP	934	14.75	14.38	14.63	-	-
TRILON FIN CP RT	793	0.05	0.03	0.04	-	-
BANK OF MONTREAL	713	23.88	23.50	23.63	-0.13	-0.5
ALCAN ALUM LTD	676	36.25	35.38	36.25	+0.88	2.5
PWA CP RED R WT	648	0.22	0.21	0.21	-0.01	-4.5
TALISMAN ENERGY	621	29.63	29.13	29.50	+0.25	0.9
LINCOLN CAP CP	588	0.36	0.30	0.35	-	-

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
TVX GOLD CP	535	10.25	10.00	10.13	-0.13	-1.3
NORANDA INC	393	27.00	26.75	26.75	-0.38	-1.4
LEROUX ACIER B	381	5.50	5.25	5.50	+0.13	2.4
AMER BARRICK RES	283	35.75	35.00	35.00	-0.88	-2.5
LAIDLAW INC B	238	10.38	10.25	10.38	+0.13	1.3
SODISCO-HOWDEN	235	0.35	0.32	0.34	+0.01	3.0
AIR CANADA	215	7.75	7.50	7.63	-0.13	-1.7
AURIZON MINES LTD	153	1.14	1.00	1.12	+0.07	6.7
WESTCOAST ENERGY	152	22.13	21.88	22.00	-0.13	-0.6
TALISMAN ENERGY	139	29.63	29.25	29.50	+0.25	0.9

DECISION-PLUS
VIDÉOCASSETTE GRATUITE
Découvrez la bourse à la manière de Michel Carignan
(514)392-1366



ACCORD EX 94

366\$* par mois

Basé sur l'utilisation d'une berline Accord EX 1994 neuve à boîte automatique (CD563R), soit 366 \$ par mois durant un bail de 36 mois (paiement total de 13 180 \$). Versement initial de 3 000 \$, premier versement mensuel et dépôt de garantie exigibles. Franchise de 72 000 km (0,10 \$/km excédentaire). S.A.C. Option d'achat disponible. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Informez-vous dès aujourd'hui CHEZ:

Lombardi
HONDA

4350, Métropolitain Est, (entre Pie IX et Viau) **728-2222**

ÉCONOMIE

Le cinquantenaire de Bretton Woods tourne à la confrontation Nord-Sud

Madrid (AFP) — Un grand malaise régnait hier parmi les délégués à la Banque mondiale à Madrid, où la fête du cinquantenaire des institutions de Bretton Woods s'est transformée en une confrontation inédite dans ce forum, entre pays en développement et grandes nations industrialisées.

L'assemblée annuelle des deux institutions, qui devait être ouverte aujourd'hui par le roi Juan Carlos, risque de pâtir de l'échec dimanche de onze heures de négociations sur l'augmentation des réserves monétaires mondiales qui, a reconnu un responsable allemand, laisse tout le monde perdue.

Les pays en développement et en transition d'abord, qui même s'ils ont tenu tête aux pays riches, ne disposent toujours pas de fonds nouveaux. Les grands pays industrialisés ensuite, dont la solidarité a été chahutée, qui paient la disparition de l'affrontement Est-Ouest par un regain de tension Nord-Sud. Ils devront pallier l'absence d'aide multilatérale par des aides bilatérales plus coûteuses.

Les institutions financières enfin, avec une mise en cause de leur fonctionnement et du directeur général du Fonds monétaire international, le français Michel Camdessus.

«Le comité intérimaire du FMI ne s'est pas couvert de gloire», a déploré le chancelier de l'échiquier Kenneth Clarke en commentant l'impasse dans laquelle se sont mis les 24 ministres des Finances de l'exécutif du Fonds. Le comportement de M. Camdessus, accusé de s'être opposé tout le week-end aux pays riches, majoritaires au FMI, a été vivement attaqué hier par la presse anglo-américaine, relayant des critiques venant de l'entourage du secrétaire américain au Trésor Lloyd Bentsen.

«Mais cette crise risque aussi d'ébranler la solidarité des pays riches sur les questions économiques et monétaires», a estimé un ancien haut responsable japonais, sous couvert de l'anonymat.

En surface, le groupe des Sept (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada) a maintenu une position commune: création et allocation limitée de 16 milliards de droits de tirages spéciaux (DTS — l'unité de réserve du FMI), soit 23,4 milliards \$ US. Mais de grosses divergences sont apparues, notamment dans le couple franco-allemand. Et même si la position anglo-saxonne l'a emporté, les États-Unis, très soucieux de trouver une solution pour alléger leur budget d'aide bilatérale, ont été dimanche à deux doigts de tenir un G7 sans... l'Allemagne.

Bonn, pour préserver la crédibilité de sa politique anti-inflationniste, ne voulait pas «ouvrir la boîte de Pandore» par une émission de monnaie, fût-ce pour les réserves des pays qui n'en ont jamais bénéficié. Paris, au contraire, a tenté d'élargir le plus possible cette allocation pour les membres qui ont rejoint le Fonds depuis 15 ans. Hier, un responsable allemand a parlé de «la position du G7 moins la France».

Mais les deux pays se sont finalement alignés sur le compromis anglo-américain prévoyant une opération unique, limitée et non renouvelable dans le cadre d'un amendement aux statuts du Fonds nécessitant une ratification de tous les pays membres.

Les pays en développement, unis dans un bloc qui ne s'est pas dissocié, y compris avec les Saoudiens, ont dit «non» au touchant, au délai et surtout au principe. Ils ne veulent pas toucher aux statuts du Fonds et réclament une allocation générale immédiate.

«Le résultat net final, selon un responsable britannique, c'est que le monde en développement n'a rien eu.» Pas plus d'ailleurs que la Russie et les autres pays de l'ex-bloc de l'Est à qui était surtout destinée cette allocation de ressources, la première en 15 ans.

Les discussions se poursuivent en coulisse pour tenter de trouver un nouveau consensus et convoquer alors une réunion extraordinaire du comité intérimaire si besoin, à Madrid même, avant celle régulière d'avril à Washington. Mais les Britanniques ont déjà fait savoir qu'ils n'étaient pas pressés.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION MF MARKETING FORCE INC. Avis est par les présentes donné que la compagnie MF MARKETING FORCE INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies (Québec). Daté à Montréal, ce 30ième jour de septembre 1994.

Me PIERRE-BERNARD LABELLE, notaire à Montréal, est en possession du greffe et des dossiers de Me RONALD-E. LAVIOLETTE, autrefois notaire à Montréal, ayant cessé d'exercer. L'Étude de Me PIERRE-BERNARD LABELLE, notaire, et située au 1259 rue Berr, suite 325, Montréal, Québec, H2L 4C7, (téléphones: (514)845-2255 ou (514)844-4514).

Heures de bureau: du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Signé à Montréal, ce vingt-huit septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre (28/10/1994).

ORDRE est donné à Gabriel Simon de comparaître au greffe de cette Cour, situé au 1 rue Notre-Dame est, Palais de Justice de Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Gabriel Simon. Lieu: Montréal

ORDRE est donné à Gabriel Simon de comparaître au greffe de cette Cour, situé au 1 rue Notre-Dame est, Palais de Justice de Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Gabriel Simon. Lieu: Montréal

Les Immeubles Malkhassian Inc., Partie demanderesse c. Corporation d'Aliments Sergakis du Canada Ltée et al., Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à Walter Feuchtwanger de comparaître au greffe de cette cour, situé au 1, rue Notre-Dame Est à Montréal, salle

1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la Requête pour mode spécial a été remise au greffe à l'intention de Walter Feuchtwanger. Lieu: MONTREAL Date: 29 septembre 1994. REAL PLOURDE, G.a.

1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la Requête pour mode spécial a été remise au greffe à l'intention de Walter Feuchtwanger. Lieu: MONTREAL Date: 29 septembre 1994. REAL PLOURDE, G.a.



AVIS PUBLIC VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la Ville de Pierrefonds, seront vendus à l'enchère publique, en la Salle du Conseil de l'hôtel de ville sise au 13665, boul. Pierrefonds, le jeudi 20 octobre 1994, à DIX HEURES (10 h) pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Table with columns: RÉFÉRENCE, LOT, SUBDIVISION, PROPRIÉTAIRES, DESCRIPTION. Contains multiple rows of property listings with details on lot numbers, subdivisions, owners, and descriptions of the properties for sale.

Table with columns: RÉFÉRENCE, LOT, SUBDIVISION, PROPRIÉTAIRES, DESCRIPTION. Contains multiple rows of property listings with details on lot numbers, subdivisions, owners, and descriptions of the properties for sale.

AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de: CELLIEU INC., de la ville de Laval, dans la province de Québec. Avis est par les présentes donné que CELLIEU INC. a déposé une cession le 23e jour de septembre 1994, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour d'octobre 1994 à 15h00, au bureau du séquestre officiel, au 5, place Ville-Marie, 8e étage, en la ville de Montréal, dans la province de Québec. Daté à Montréal, ce 28e jour de septembre 1994. CARON BELANGER ERNST & YOUNG INC., SYNDIC Richard Messier, administrateur

AVIS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

LE GROUPE Boudreau Richard INC. DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: LES CHARRIÈRES F. CHARBONNEAU INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 52, rue Lepage, dans la ville et le district de Terrebonne, province de Québec, J6W 2S4. Avis est par les présentes donné que la débitrice précitée a déposé une cession le 27e jour de septembre 1994, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11e jour d'octobre 1994, à 10h00, au 246, chemin des Anglais, Mascouche (Québec).

RENSEIGNEMENTS Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec M. Édouard Richard, c.a., syndic.

355, Des Récollections, Montréal (Québec) H2Y 1V9 Tél.: 849-2100 Téléc.: 849-9292

C'est beau la vie DONNEZ!

La Société canadienne de la Croix-Rouge

La suite des avis se trouve en page B 5

LE DEVOIR

LES SPORTS

Nordiques

Thibault et Deadmarsh rétrogradés jusqu'au 15

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les Nordiques ont rétrogradé les jeunes Jocelyn Thibault et Adam Deadmarsh à leur équipe junior respective, hier, à la suite de l'entente conclue entre la LNH et la Ligue canadienne de hockey (LCH).

Le directeur général des Nordiques, Pierre Lacroix, a indiqué de façon claire que les deux joueurs seront rappelés advenant un règlement du conflit avant le 15 octobre.

«L'entente entre les deux parties est en vigueur pour les deux prochaines semaines.» Et si le conflit se poursuit après le 15 octobre? «On verra en temps et lieu, a précisé Lacroix. Les dirigeants de la LNH devront discuter de nouveau avec ceux du hockey junior.»

Lacroix a contacté Thibault et Deadmarsh pour leur demander de rejoindre les rangs des Faucons de Sherbrooke, dans la LHJMQ, et des Winter Hawks de Portland, dans la Ligue de l'Ouest. Les deux athlètes ont accepté sans hésiter mais ils désiraient connaître la position de l'Association des joueurs avant de se rapporter à leur équipe.

Thibault avait d'ailleurs mentionné dans Charlevoix la semaine dernière qu'il préférerait évoluer dans les rangs juniors advenant un long conflit dans la LNH.

«Je dois jouer pour poursuivre mon développement, a affirmé le jeune gardien qui était à Sherbrooke. Je voudrais obtenir l'occasion d'évoluer avec les Faucons mais j'attends le feu vert de l'Association. Je suis solidaire des joueurs.»

Quant à la possibilité que des joueurs acceptent des contrats d'équipes de la Ligue internationale

s'il n'y a pas d'entente, Lacroix ne sait pas de quoi il en retourne mais il a admis avoir entendu plusieurs rumeurs à ce sujet.

Forsberg est reparti en Europe
C'était le calme plat, hier, dans l'entourage des Nordiques, tant au Colisée... qu'à l'aéroport. La plupart des joueurs ont déjà quitté la ville. Seulement quelques-uns sont passés par le Colisée, dont le représentant syndical Sylvain Lefebvre, mais personne n'a chaussé les patins.

L'événement de la journée a été le départ du Suédois Peter Forsberg, qui est retourné en Europe. Forsberg passera les prochains jours en Norvège, à Oslo, où son père Kent est l'entraîneur de l'équipe Valerenga, dans la première division. Il ira ensuite dans sa ville natale, à Ornskoldsvik.

«Je ne sais pas si le conflit sera de longue durée. Je ne le souhaite pas, a déclaré Forsberg à l'aéroport de Québec. Je veux revenir dans deux semaines.»

Surpris par tout ce branle-bas, le talentueux attaquant âgé de 21 ans a expliqué être bien informé de la situation et il a accordé son soutien au syndicat dont il fait partie depuis quelque temps.

Il a mentionné qu'il ne s'entraînera pas avec l'équipe de son père ou encore avec son ancienne équipe MoDo au cours de son passage en Europe.

«Je ne pense même pas chausser les patins. Je ferai uniquement de l'entraînement hors glace, soit de la bicyclette stationnaire et des haltères», a-t-il répondu.

Quant à savoir s'il envisage de jouer en Norvège ou en Suède advenant un long conflit dans la LNH, il a été avare de commentaires.

Conflit au hockey

La meilleure offre de Bettman déposée aujourd'hui?

Reprise des négociations entre joueurs et propriétaires

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Les négociations reprennent, aujourd'hui, à New York, entre Gary Bettman, le mandataire des propriétaires d'équipes de la Ligue nationale de hockey, et le directeur exécutif de l'Association des joueurs, Bob Goodenow. Vendredi dernier, le commissaire a laissé entendre qu'il n'avait pas encore déposé sa meilleure offre. Hier, Jean-Jacques Daigneault a dit espérer que Bettman n'attendra pas qu'il soit minuit moins cinq pour sauver la saison.

«Je préférerais savourer notre première victoire contre Boston plutôt que d'attendre la meilleure offre de Bettman», a déclaré le représentant des joueurs chez le Canadien en faisant allusion au report du match de samedi face aux Bruins.

«J'aimerais mieux parler de hockey que de conflit de travail», a-t-il ajouté. Daigneault trouve malheureux que cette «meilleure offre» n'ait pas été présentée avant, ce qui aurait évité de priver le public de hockey.

«C'est dommage. J'aurais aimé que cette meilleure offre soit déposée à la table de négociations à la mi-août ou à la mi-septembre. On aurait alors eu le temps d'en discuter. Maintenant, on devra tout régler en trois jours afin d'éviter un lock-out à partir du 15 octobre», a déploré le défenseur le Tricolore.

Les petits marchés

Au cours de sa rencontre avec les journalistes, Daigneault, qui semble posséder de mieux en mieux des dossiers, a parlé de plusieurs sujets. Ainsi, il croit les propriétaires sincères lorsque ceux-ci disent vouloir protéger les petits marchés. Mais pas nécessairement pour les raisons que l'on pense. En effet, on ne voit pas pourquoi les Rangers de New York se préoccuperaient du sort des Jets de Winnipeg, une formation qui assure sa survie grâce au soutien des gouvernements.

«Les propriétaires veulent conserver les petits mar-

chés. Ils ne veulent pas voir d'équipes partir. En empêchant des déménagements, la ligue s'assure de conserver de nouveaux marchés encore inexploités en vue d'expansions futures», explique Daigneault en faisant référence au nouvel élargissement des cadres — six équipes — que projettent les propriétaires.

Les propriétaires veulent conserver les petits marchés pour mieux exploiter un projet d'élargissement des cadres de six nouvelles équipes

Ceux-ci encaisseraient 450 millions \$ à raison de 75 millions \$ par nouvelle équipe. Dans ce sens, les magnats ne sont pas intéressés à voir Québec, Winnipeg, Edmonton, Calgary ou Hartford s'implanter dans des villes comme Houston, Phoenix, Atlanta, San Diego, Sacramento, Milwaukee ou Denver. Ces villes-là sont gardées en réserve en vue d'une nouvelle expansion.

La valse des millions

Malgré le conflit de travail qui paralyse les activités du circuit, les équipes continuent d'offrir des contrats se chiffrant dans les millions. Vincent Damphousse (10 millions \$), Rich Tocchet et Dominik Hasek (8 millions \$), ainsi que Brett Lindros (4,5 millions \$) sont les derniers exemples d'une industrie qui n'arrive plus à contrôler ses dépenses. Mais en agissant ainsi, les propriétaires envoient un message contradictoire à l'Association des joueurs.

«D'un côté, les propriétaires se plaignent qu'ils perdent de l'argent, de l'autre ils n'arrêtent pas d'en dépenser. C'est dire qu'il doit y avoir de l'argent quelque part», constate Daigneault.

En dépit des sommes folles qui sont versées à droite et à gauche, Daigneault croit que certains clubs en arrachent financièrement.

«Je fais confiance aux propriétaires même si je ne suis pas intéressé à voir leurs livres, dit-il. C'est pourquoi nous avons présenté un plan qui aiderait les équipes en difficulté. Notre projet vise à imposer une taxe sur les revenus. Par contre, on s'oppose toujours au plafond salarial. A ce que je sache, les joueurs ne sont pas responsables de la flambée des salaires. On n'a jamais forcé les propriétaires à nous payer. En fait, nous sommes seulement les (heureuses) victimes des propriétaires.»

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche Cleveland 27 Jets 7 Indianapolis 17 Seattle 15 TB 24 Detroit 14 N-Angleterre 17 GB 16 Dallas 34 Washington 7 Chicago 20 Buffalo 13 Atlanta 8 LA Rams 5 Philadelphie 40 SF 8 N-Orléans 27 Giants 22 Arizona 17 Minnesota 7 Miami 23 Cincinnati 7	Hier Houston 9 Pittsburgh 9 Indianapolis à Jets Rams à Green Bay Miami à Buffalo N-Orléans à Chicago San Francisco à Detroit Tampa Bay à Atlanta Arizona à Dallas Denver à Seattle Kansas City à SD Raiders en N-Angleterre Washington à Phil'phie	Dimanche, 16 octobre Arizona à Washington Cincinnati à Pittsburgh Indianapolis à Buffalo Raiders à Miami N-Angleterre à Jets San Francisco à Atlanta Giants à Rams Philadelphie à Dallas SD en N-Orléans Lundi, 17 octobre Kansas City à Denver Jeudi, 20 octobre GB au Minnesota Dimanche, 23 octobre Chicago à Detroit Cincinnati à Cleveland Rams en N-Orléans Pittsburgh à Giants Seattle à Kansas City Wash'ton à Indianapolis Atlanta à Raiders Dallas à Arizona Denver à San Diego Tampa Bay à SF Lundi, 24 octobre Houston à Philadelphie
--	---	--

CONFÉRENCE AMÉRICAINE

Section Est	Section Centrale	Section Ouest
Miami 4 1 0 149 108 800 Buffalo 3 2 0 96 105 600 Nouvelle-Angleterre 3 2 0 141 138 600 Jets de NY 2 3 0 76 99 400 Indianapolis 2 3 0 107 112 400	Cleveland 4 1 0 118 58 800 Pittsburgh 2 2 0 70 87 500 Houston 1 3 0 65 93 250 Cincinnati 0 5 0 78 129 000	San Diego 4 0 0 114 78 1.000 Kansas City 3 1 0 84 60 750 Seattle 3 2 0 121 70 600 Raiders de LA 1 3 0 95 124 250 Denver 0 4 0 92 137 000
Conférence nationale	Section Est	Section Centrale
Dallas 3 1 0 97 60 750 Giants de NY 3 1 0 101 90 750 Philadelphie 3 1 0 106 65 750 Arizona 1 3 0 46 73 250 Washington 1 4 0 95 144 200	Chicago 3 2 0 96 101 600 Minnesota 3 2 0 107 85 600 Detroit 2 3 0 85 102 400 Green Bay 2 3 0 83 67 400 Tampa Bay 2 3 0 67 84 400	Atlanta 3 2 0 105 99 600 San Francisco 3 2 0 127 110 600 Rams de LA 2 3 0 67 85 400 Nouvelle-Orléans 2 3 0 90 121 400

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

Suite des avis de la page B4

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
C.S.: 506-11-00011-938
SURIN: 123955
COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 2758890 CANADA INC., anciennement connu sous le nom de Henry Birks & Fils Limitée, corps politique légalement constitué selon la Loi ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1240, Carré Phillips, en la ville de Montréal, en la province de Québec, H3B 3H4.

Compagnie débitrice
-ET-
POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC.
Syndic
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Article 102(4))
AVIS est par les présentes donné que le 23 septembre 1994 2758890 CANADA INC. a fait une cession avec une date effective rétroactive au 11 janvier 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11e jour d'octobre 1994, à 14h00, à l'Hôtel Delta, 475, du Président Kennedy, Niveau Plaza, Salon Ravel, Montréal (Québec).

Vous êtes par les présentes avisés que la présente cession des biens n'affecte en rien les activités de Henry Birks & Fils (1993) Inc. qui opère, depuis avril 1993, les bijoux Birks à travers le Canada.
Fait à Montréal, le 4e jour d'octobre 1994.
POISSANT THIBAUT - PEAT MARWICK THORNE INC., Syndic
Michael S. Penner, CA
Administrateur désigné
2000, avenue McGill College
Bureau 1000
Montréal (Québec) H3A 3N4
Téléphone: (514) 840-2400

AVIS PUBLIC

QUÉBEC R-3307-94
RÉGIE DU GAZ NATUREL
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN (SCGM)

TARIF DE FOURNITURE

AVIS PUBLIC est donné que la requérante SCGM, distributeur de gaz naturel assujéti à la juridiction de la Régie du gaz naturel, conformément à la Loi sur la Régie du gaz naturel (L.R.Q., c. R-8.02) DEMANDE à la Régie par sa requête R-3307-94 portant la date du 22 septembre 1994:

- DE STATUER, dans une première étape, sur l'acceptabilité en principe des options tarifaires proposées par SCGM aux présentes et sur leur conformité aux dispositions de l'article 34 de la loi et, dans une deuxième étape, de fixer le tarif de fourniture de gaz naturel pour refléter les formules de prix résultant de l'application des dites modalités d'approvisionnement gazier.

Copie de cette requête peut être obtenue en s'adressant à:
Me Richard Lassonde
Lassonde, LongVal, Allard, Hébert
1717, rue du Havre
MONTRÉAL (Québec) H2K 2X3
Téléphone: (514) 598-3704
Télécopieur: (514) 598-3725

Toute personne intéressée désirant intervenir ou faire des représentations auprès de la Régie relativement à cette requête, doit le faire par écrit en précisant le numéro de la requête et ce conformément à la procédure suivante:

- dans son écrit, elle fait état de son intérêt et de l'objet de son intervention ainsi que de son intention de présenter une preuve et de faire entendre des témoins, le cas échéant;
- elle fait signifier copie de son intervention et de ses représentations à la requérante et les transmet également aux intervenants;
- elle transmet à la Régie l'original de son intervention et de ses représentations, ainsi que la preuve de signification à la requérante, le tout dans les cinq (5) jours à compter de la dernière date de publication du présent avis.

Les audiences se dérouleront à Montréal à la salle d'audience de la Régie du gaz naturel au:
800, Place-Victoria, 2^e étage, bureau #255
MONTRÉAL (Québec) H4Z 1A2
Le mercredi 12 octobre 1994 à 9h30
Montréal, le 29 septembre 1994
Lise Précourt
Secrétaire
Régie du gaz naturel
800 Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone: (514) 873-2452
Télécopieur: (514) 873-2070

VOTRE DON VA LOIN
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Conseil du trésor
Services gouvernementaux

Le ou les présents projets sont assujéti(s) à l'Accord intergouvernemental sur les marchés du secteur public et ils sont ouverts aux fournisseurs des provinces et territoires des gouvernements signataires.

Projet	Description	Livraison
070749	Papier sensibilisé au diazo avec développement à l'ammoniaque LE PAPIER DEVRA ÊTRE TRANSFORMÉ AU CANADA	Différents endroits
839645	Deux (2) tracteurs industriels sur pneus (4X2) (4X4) équipés d'un chargeur et d'une rétrocaieuse	Différents endroits

CLÔTURE DES SOUMISSIONS : LE 18 OCTOBRE 1994 À 15 H

839635 Une (1) pelle excavatrice sur roues (4X4) 0.5 M³ Ville-Marie

Garantie de soumission exigée :

- 12 500 \$ sous forme de cautionnement ou
- 6 250 \$ sous forme de chèque visé, mandat, traite, lettre de garantie irrévocable ou obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou celui d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS : LE 20 OCTOBRE 1994 À 15 H

839623 Un (1) camion neuf Diesel (4X2) Lopro chassis et cabine, quatre (4) portières, MTC 7960 KG Montréal ou Québec

Garantie de soumission exigée :

- 3 700 \$ sous forme de cautionnement ou
- 1 850 \$ sous forme de chèque visé, mandat, traite, lettre de garantie irrévocable ou obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou celui d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS : LE 21 OCTOBRE 1994 À 15 H

Prix des documents : 20 \$ non remboursables, en argent comptant ou sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre du Fonds des approvisionnements et services - Direction des acquisitions.

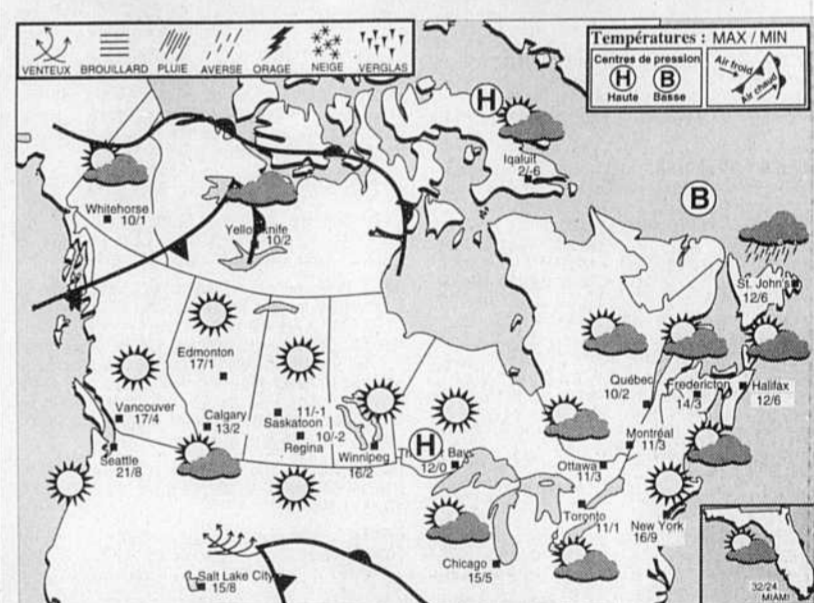
Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au :
Fonds des approvisionnements et services
Bureau des appels d'offres
Edifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5N9
Pour information : Mme Lise Morin, tél.: (418) 643-5438
Le directeur général des achats se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.
Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.
PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — ÉGALITÉ DANS L'EMPLOI
Tout fournisseur du Québec dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjuger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) ou détenir une attestation d'engagement à cet effet.
De même, un fournisseur hors du Québec mais au Canada dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.
Ces obligations s'appliquent également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.
Le directeur général des achats
Michel Gagnon, ing.

Québec

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 11	min 3	max 10	4/12	5/12



Situation générale: (l'histoire de la fin de semaine se répète: temps froid. L'intense dépression sur Terre-Neuve glissera lentement vers les côtes du Labrador et maintiendra la descente d'air froid et relativement humide sur le Québec au cours des prochains jours. L'est de la province, plus la dépression, connaîtra quelques averses en plus de demeurer plutôt nuageux. Ailleurs, une autre faible perturbation favorisera le développement de nuages mardi. Cette dernière perturbation gardera tout le Québec sous une nappe de nuages et certaines régions pourraient connaître des averses.

Abitibi et Témiscamingué: ennuagement le matin avec 30 % de probabilité d'averses en soirée. Min.: de 10 à 12. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies. Min.: de 2 à 4. Max.: de 8 à 10.
Pontiac, Gatineau, Lièvre, Ottawa, Hull et Cornwall: ensolleillé avec passages nuageux le matin. Ennuagement en après-midi et 30 % de probabilité d'averses par la suite. Min.: 3. Max.: de 10 à 12. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: nuageux avec éclaircies. Min.: de 2 à 4. Max.: de 8 à 10.
La Tuque et réserve faunique de Saguenay: ciel variable devenant nuageux tard en après-midi avec 30 % de probabilité d'averses. Min.: de 2 à 4. Max.: 10. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: nuageux avec 60 % de probabilité d'averses. Min.: de 2 à 4. Max.: 9.
La Trappe et réserve faunique de Gaspésie: ciel variable devenant nuageux en après-midi avec 30 % de probabilité d'averses. Min.: de 2 à 4. Max.: 9.

Prévision à long terme pour Québec

Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
max 10	min 2	max 9	2/12	2/12

Avais public

Ville de Montréal

Service du greffe
Règlement

Avis public est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 8 août 1994, a adopté le règlement suivant:

94-084 Règlement autorisant un emprunt de 16 109 224,68 \$ pour dépenses en capital.

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 29 septembre 1994, pour le solde du règlement d'emprunt, soit un montant de 162 556,18 \$, relatif au point 2.3 de l'annexe A de ce règlement.

Montréal, le 4 octobre 1994
Le greffier,
Léon Laberge

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ASTRE: 9480, Lacordaire (372-5001) — Time Cop sem. 19 h, 21 h, sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h — True Lies ven. 18 h 45, 21 h 25, sam. dim. 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 25, lun. au jeu. 19 h 10, 21 h 25 — Le Scout sem. 19 h 05, 21 h 05, sam. dim. 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05, dern. rep. ven. sam. 23 h 05 — The Mask ven. 19 h 10, 21 h 10, sam. dim. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, lun. au jeu. 19 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 10

BERRI: 1280, Berri (288-2115) — Vent du Wyoming 12 h 30, 14 h 45, 17 h 15, 19 h 30, saut mar. 12 h 30, 14 h 45, 17 h 15, 19 h 30 — Le secret de Jérôme 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, saut mar. 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 30, et saut mar. 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 30 — Shawshank bref aperçu sam. 19 h — Le fil de temps 12 h 45, 15 h, 17 h, 19 h 30, 21 h 45 — Rouge 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 15 — Meurtre dans le sang 17 h, 21 h 45 — Le masque 12 h 30, 14 h 45, 19 h 30

BROSSARD: (849-3456) — Time Cop sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, sem. 19 h 30, 21 h 30 — Corrina Corrina sam. dim. 13 h 40, 16 h 40, 19 h 40, 21 h 40, 23 h 40 — River Wild sam. dim. 13 h 45, 16 h 45, 19 h 45, 21 h 45, sem. 19 h 45, 21 h 45

CARREFOUR DU NORD: 900, rue Grignon, Ste-Jérôme (849-3456) — Corrina Corrina sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, sem. 19 h 30, 21 h 30 — Le fil de temps sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30, et saut mar. 13 h, 15 h, 17 h, 21 h 30 — Le masque sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Procès devant jury d'appel de chute sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30, 23 h 30 — True Lies sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30 — Le secret de Jérôme ven. sam. mar. au jeu. 19 h 30, 21 h 30, dim. lu. 21 h 30 — André sam. dim. 13 h, 15 h, 17 h — Octobre sam. dim. 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30, sem. 19 h, 21 h 30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Les aventures de Priscilla la folle du désert sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20, ven. lun. jeu. 19 h, 21 h 20 — Le Next Karate Kid sam. dim. mar. 13 h 15, 15 h 15, 19 h, 21 h, ven. lun. jeu. 19 h — Le secret de Jérôme 21 h 10 — The Scout sam. dim. mar. 13 h, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 15 — The Mask sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 15 — Trial by Jury 21 h 20 — True Lies sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10 — Beverly Hills (Special) sam. dim. 12 h 30 — Clear & Present Danger 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30, dern. rep. sam. 0 h 05 — Color of Night 12 h 55, 15 h 50, 19 h 05, 21 h 35, dern. rep. sam. 24 h — Ride Me 12 h 20, 14 h 30, 17 h, 19 h 10, 21 h 40, dern. rep. sam. 23 h 40, 25 h 40, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 20, 23 h 40, 25 h 40 — Gao Professore 13 h 10, 15 h 22, sam. dim. 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 22 h, jeu. 12 h 15, 14 h 35, 22 h, dern. rep. sam. 0 h 10

CINÉ-CAMPUS: 2332, bd Édouard-Montpetit, 6e étage (343-7682) — Les 4 et 5 octobre: Une pluie de pierres 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30

CINÉMA BOUCHERVILLE: 20, boul. de Montagne, Boucherville — Le fil de temps sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 30, ven. lun. jeu. 19 h 15, 21 h 30 — Procès devant jury sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 30 — L'ombre de Shawshank bref aperçu sam. 19 h — Vrai message sam. dim. mar. 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40, ven. lun. jeu. 19 h, 21 h 40 — Grosse fatigue sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10 — Le secret de Jérôme sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 30 — Procès devant jury sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 30 — True Lies sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10 — Beverly Hills (Special) sam. dim. 12 h 30 — Clear & Present Danger 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30, dern. rep. sam. 0 h 05 — Color of Night 12 h 55, 15 h 50, 19 h 05, 21 h 35, dern. rep. sam. 24 h — Ride Me 12 h 20, 14 h 30, 17 h, 19 h 10, 21 h 40, dern. rep. sam. 23 h 40, 25 h 40, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 20, 23 h 40, 25 h 40 — Gao Professore 13 h 10, 15 h 22, sam. dim. 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 22 h, jeu. 12 h 15, 14 h 35, 22 h, dern. rep. sam. 0 h 10

CINÉMA ÉGYPTIEN: 1455, Peel (843-3112) — Blue Sky 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15, Barcelona 14 h, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 15, jeu. 14 h, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 15 — L'ombre de Shawshank 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30

CINÉMA LANGELIER: 7305, Langelier (255-4222) — Procès devant jury 19 h 05, 21 h 05, dem. rep. ven. sam. 23 h 15 — Vent du Wyoming sam. dim. 13 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 30 — Meurtre dans le sang sam. dim. 15 h, 21 h 10, 23 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — Le secret de Jérôme sam. dim. 13 h, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 30, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 30 — Vrai message sam. dim. mar. 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40, ven. lun. jeu. 19 h, 21 h 40 — Grosse fatigue sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10 — Le secret de Jérôme sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 30 — Procès devant jury sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 30 — True Lies sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10 — Beverly Hills (Special) sam. dim. 12 h 30 — Clear & Present Danger 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30, dern. rep. sam. 0 h 05 — Color of Night 12 h 55, 15 h 50, 19 h 05, 21 h 35, dern. rep. sam. 24 h — Ride Me 12 h 20, 14 h 30, 17 h, 19 h 10, 21 h 40, dern. rep. sam. 23 h 40, 25 h 40, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 20, 23 h 40, 25 h 40 — Gao Professore 13 h 10, 15 h 22, sam. dim. 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 22 h, jeu. 12 h 15, 14 h 35, 22 h, dern. rep. sam. 0 h 10

CINÉMA NOUVEL ÉLYSÉE: (288-1857) — Rouge sam. dim. 13 h, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45, ven. 19 h 30, 21 h 45 — La vie d'un héros sam. dim. 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15, sem. 16 h, 19 h, 21 h 15

CINÉMA ONF: 1564, St-Denis (496-6895) — Cinéma Parallèle: 3682, boul. St-Laurent (843-6001) — du 30 septembre au 5 octobre à 19 h: Héritage et Aller-retour

CINÉMA DE PARIS: 896, Ste-Catherine O. (875-7284) — The Cement Garden 14 h, 21 h 45 — Reality Bites 16 h — Schindler's List 18 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 6341, Transcanadienne (630-7286) — Princess Caraboo 19 h 21 h, saut mar. 21 h 30 — Shawshank Redemption bref aperçu sam. 19 h — The Little Rascals sam. dim. mar. 13 h, 15 h, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, ven. 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15, ven. lun. jeu. 19 h 15, 21 h 15 — The Scout sam. dim. mar. 14 h 15, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30, ven. lun. jeu. 19 h 15, 21 h 30 — River Wild sam. dim. mar. 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h, 23 h 30, ven. lun. jeu. 19 h, 21 h 30 — Time Cop sam. dim. mar. 13 h, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40, ven. lun. jeu. 19 h 30, 21 h 40 — True Lies sam. dim. mar. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10 — Beverly Hills (Special) sam. dim. 12 h 30 — Clear & Present Danger 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30, dern. rep. sam. 0 h 05 — Color of Night 12 h 55, 15 h 50, 19 h 05, 21 h 35, dern. rep. sam. 24 h — Ride Me 12 h 20, 14 h 30, 17 h, 19 h 10, 21 h 40, dern. rep. sam. 23 h 40, 25 h 40, ven. lun. jeu. 19 h 10, 21 h 20, 23 h 40, 25 h 40 — Gao Professore 13 h 10, 15 h 22, sam. dim. 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 22 h, jeu. 12 h 15, 14 h 35, 22 h, dern. rep. sam. 0 h 10

CINÉMA ST-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — Le masque sam. dim. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10, 25 h 10, 27 h 10, 29 h 10, 31 h 10, 33 h 10, 35 h 10, 37 h 10, 39 h 10, 41 h 10, 43 h 10, 45 h 10, 47 h 10, 49 h 10, 51 h 10, 53 h 10, 55 h 10, 57 h 10, 59 h 10, 61 h 10, 63 h 10, 65 h 10, 67 h 10, 69 h 10, 71 h 10, 73 h 10, 75 h 10, 77 h 10, 79 h 10, 81 h 10, 83 h 10, 85 h 10, 87 h 10, 89 h 10, 91 h 10, 93 h 10, 95 h 10, 97 h 10, 99 h 10, 101 h 10, 103 h 10, 105 h 10, 107 h 10, 109 h 10, 111 h 10, 113 h 10, 115 h 10, 117 h 10, 119 h 10, 121 h 10, 123 h 10, 125 h 10, 127 h 10, 129 h 10, 131 h 10, 133 h 10, 135 h 10, 137 h 10, 139 h 10, 141 h 10, 143 h 10, 145 h 10, 147 h 10, 149 h 10, 151 h 10, 153 h 10, 155 h 10, 157 h 10, 159 h 10, 161 h 10, 163 h 10, 165 h 10, 167 h 10, 169 h 10, 171 h 10, 173 h 10, 175 h 10, 177 h 10, 179 h 10, 181 h 10, 183 h 10, 185 h 10, 187 h 10, 189 h 10, 191 h 10, 193 h 10, 195 h 10, 197 h 10, 199 h 10, 201 h 10, 203 h 10, 205 h 10, 207 h 10, 209 h 10, 211 h 10, 213 h 10, 215 h 10, 217 h 10, 219 h 10, 221 h 10, 223 h 10, 225 h 10, 227 h 10, 229 h 10, 231 h 10, 233 h 10, 235 h 10, 237 h 10, 239 h 10, 241 h 10, 243 h 10, 245 h 10, 247 h 10, 249 h 10, 251 h 10, 253 h 10, 255 h 10, 257 h 10, 259 h 10, 261 h 10, 263 h 10, 265 h 10, 267 h 10, 269 h 10, 271 h 10, 273 h 10, 275 h 10, 277 h 10, 279 h 10, 281 h 10, 283 h 10, 285 h 10, 287 h 10, 289 h 10, 291 h 10, 293 h 10, 295 h 10, 297 h 10, 299 h 10, 301 h 10, 303 h 10, 305 h 10, 307 h 10, 309 h 10, 311 h 10, 313 h 10, 315 h 10, 317 h 10, 319 h 10, 321 h 10, 323 h 10, 325 h 10, 327 h 10, 329 h 10, 331 h 10, 333 h 10, 335 h 10, 337 h 10, 339 h 10, 341 h 10, 343 h 10, 345 h 10, 347 h 10, 349 h 10, 351 h 10, 353 h 10, 355 h 10, 357 h 10, 359 h 10, 361 h 10, 363 h 10, 365 h 10, 367 h 10, 369 h 10, 371 h 10, 373 h 10, 375 h 10, 377 h 10, 379 h 10, 381 h 10, 383 h 10, 385 h 10, 387 h 10, 389 h 10, 391 h 10, 393 h 10, 395 h 10, 397 h 10, 399 h 10, 401 h 10, 403 h 10, 405 h 10, 407 h 10, 409 h 10, 411 h 10, 413 h 10, 415 h 10, 417 h 10, 419 h 10, 421 h 10, 423 h 10, 425 h 10, 427 h 10, 429 h 10, 431 h 10, 433 h 10, 435 h 10, 437 h 10, 439 h 10, 441 h 10, 443 h 10, 445 h 10, 447 h 10, 449 h 10, 451 h 10, 453 h 10, 455 h 10, 457 h 10, 459 h 10, 461 h 10, 463 h 10, 465 h 10, 467 h 10, 469 h 10, 471 h 10, 473 h 10, 475 h 10, 477 h 10, 479 h 10, 481 h 10, 483 h 10, 485 h 10, 487 h 10, 489 h 10, 491 h 10, 493 h 10, 495 h 10, 497 h 10, 499 h 10, 501 h 10, 503 h 10, 505 h 10, 507 h 10, 509 h 10, 511 h 10, 513 h 10, 515 h 10, 517 h 10, 519 h 10, 521 h 10, 523 h 10, 525 h 10, 527 h 10, 529 h 10, 531 h 10, 533 h 10, 535 h 10, 537 h 10, 539 h 10, 541 h 10, 543 h 10, 545 h 10, 547 h 10, 549 h 10, 551 h 10, 553 h 10, 555 h 10, 557 h 10, 559 h 10, 561 h 10, 563 h 10, 565 h 10, 567 h 10, 569 h 10, 571 h 10, 573 h 10, 575 h 10, 577 h 10, 579 h 10, 581 h 10, 583 h 10, 585 h 10, 587 h 10, 589 h 10, 591 h 10, 593 h 10, 595 h 10, 597 h 10, 599 h 10, 601 h 10, 603 h 10, 605 h 10, 607 h 10, 609 h 10, 611 h 10, 613 h 10, 615 h 10, 617 h 10, 619 h 10, 621 h 10, 623 h 10, 625 h 10, 627 h 10, 629 h 10, 631 h 10, 633 h 10, 635 h 10, 637 h 10, 639 h 10, 641 h 10, 643 h 10, 645 h 10, 647 h 10, 649 h 10, 651 h 10, 653 h 10, 655 h 10, 657 h 10, 659 h 10, 661 h 10, 663 h 10, 665 h 10, 667 h 10, 669 h 10, 671 h 10, 673 h 10, 675 h 10, 677 h 10, 679 h 10, 681 h 10, 683 h 10, 685 h 10, 687 h 10, 689 h 10, 691 h 10, 693 h 10, 695 h 10, 697 h 10, 699 h 10, 701 h 10, 703 h 10, 705 h 10, 707 h 10, 709 h 10, 711 h 10, 713 h 10, 715 h 10, 717 h 10, 719 h 10, 721 h 10, 723 h 10, 725 h 10, 727 h 10, 729 h 10, 731 h 10, 733 h 10, 735 h 10, 737 h 10, 739 h 10, 741 h 10, 743 h 10, 745 h 10, 747 h 10, 749 h 10, 751 h 10, 753 h 10, 755 h 10, 757 h 10, 759 h 10, 761 h 10, 763 h 10, 765 h 10, 767 h 10, 769 h 10, 771 h 10, 773 h 10, 775 h 10, 777 h 10, 779 h 10, 781 h 10, 783 h 10, 785 h 10, 787 h 10, 789 h 10, 791 h 10, 793 h 10, 795 h 10, 797 h 10, 799 h 10, 801 h 10, 803 h 10, 805 h 10, 807 h 10, 809 h 10, 811 h 10, 813 h 10, 815 h 10, 817 h 10, 819 h 10, 821 h 10, 823 h 10, 825 h 10, 827 h 10, 829 h 10, 831 h 10, 833 h 10, 835 h 10, 837 h 10, 839 h 10, 841 h 10, 843 h 10, 845 h 10, 847 h 10, 849 h 10, 851 h 10, 853 h 10, 855 h 10, 857 h 10, 859 h 10, 861 h 10, 863 h 10, 865 h 10, 867 h 10, 869 h 10, 871 h 10, 873 h 10, 875 h 10, 877 h 10, 879 h 10, 881 h 10, 883 h 10, 885 h 10, 887 h 10, 889 h 10, 891 h 10, 893 h 10, 895 h 10, 897 h 10, 899 h 10, 901 h 10, 903 h 10, 905 h 10, 907 h 10, 909 h 10, 911 h 10, 913 h 10, 915 h 10, 917 h 10, 919 h 10, 921 h 10, 923 h 10, 925 h 10, 927 h 10, 929 h 10, 931 h 10, 933 h 10, 935 h 10, 937 h 10, 939 h 10, 941 h 10, 943 h 10, 945 h 10, 947 h 10, 949 h 10, 951 h 10, 953 h 10, 955 h 10, 957 h 10, 959 h 10, 961 h 10, 963 h 10, 965 h 10, 967 h 10, 969 h 10, 971 h 10, 973 h 10, 975 h 10, 977 h 10, 979 h 10, 981 h 10, 983 h 10, 985 h 10, 987 h 10, 989 h 10, 991 h 10, 993 h 10, 995 h 10, 997 h 10, 999 h 10

CINÉMA ST-THÉRÈSE: 300, rue Sicard, Ste-Thérèse — Le masque sam. dim. 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10, 23 h 10, 25 h 10, 27 h 10, 29 h 10, 31 h 10, 33 h 10, 35 h 10, 37 h 10, 39 h 10, 41 h 10, 43 h 10, 45 h 10, 47 h 10, 49 h 10, 51 h 10, 53 h 10, 55 h 10, 57 h 10, 59 h 10, 61 h 10, 63 h 10, 65 h 10, 67 h 10, 69 h 10, 71 h 10, 73 h 10, 75 h 10, 77 h 10, 79 h 10, 81 h 10, 83 h 10, 85 h 10, 87 h 10, 89 h 10, 91 h 10, 93 h 10, 95 h 10, 97 h 10, 99 h 10, 101 h 10, 103 h 10, 105 h 10, 107 h 10, 109 h 10, 111 h 10, 113 h 10, 115 h 10, 117 h 10, 119 h 10, 121 h 10, 123 h 10, 125 h 10, 127 h 10, 129 h 10, 131 h 10, 133 h 10, 135 h 10, 137 h 10, 139 h 10, 141 h 10, 143 h 10, 145 h 10, 147 h 10, 149 h 10, 151 h 10, 153 h 10, 155 h 10, 157 h 10, 159 h 10, 161 h 10, 163 h 10, 165 h 10, 167 h 10, 169 h 10, 171 h 10, 173 h 10, 175 h 10, 177 h 10, 179 h 10, 181 h 10, 183 h 10, 185 h 10, 187 h 10, 189 h 10, 191 h 10, 193 h 10, 195 h 10, 197 h 10, 199 h 10, 201 h 10, 203 h 10, 205 h 10, 207 h 10, 209 h 10, 211 h 10, 213 h 10, 215 h 10, 217 h 10, 219 h 10, 221 h 10, 223 h 10, 225 h 10, 227 h 10, 229 h 10, 231 h 10, 233 h 10, 235 h 10, 237 h 10, 239 h 10, 241 h 10, 243 h 10, 245 h 10, 247 h 10, 249 h 10, 251 h 10, 253 h 10, 255 h 10, 257 h 10, 259 h 10, 261 h 10, 263 h 10, 265 h 10, 267 h 10, 269 h 10, 271 h 10, 273 h 10, 275 h 10, 277 h 10, 279 h 10, 281 h 10, 283 h 10, 285 h 10, 287 h 10, 289 h 10, 291 h 10, 293 h 10, 295 h 10, 297 h 10, 299 h 10, 301 h 10, 303 h 10, 305 h 10, 307 h 10, 309 h 10, 311 h 10, 313 h 10, 315 h 10, 317 h 10, 319 h 10, 321 h 10, 323 h 10, 325 h 10, 327 h 10, 329 h 10, 331 h 10, 333 h 10, 335 h 10, 337 h 10, 339 h 10, 341 h 10, 343 h 10, 345 h 10, 347 h 10, 349 h 10, 351 h 10, 353 h 10, 355 h 10, 357 h 10, 359 h 10, 361 h 10, 363 h 10, 365 h 10, 367 h 10, 369 h 10, 371 h 10, 373 h 10, 375 h 10, 377 h 10, 379 h 10, 381 h 10, 383 h 10, 385 h 10, 387 h 10, 389 h 10, 391 h 10, 393 h 10, 395 h 10, 397 h 10, 399 h 10, 401 h 10, 403 h 10, 405 h 10, 407 h 10, 409 h 10, 411 h 10, 413 h 10, 415 h 10, 417 h 10, 419 h 10, 421 h 10, 423 h 10, 425 h 10, 427 h 10, 429 h 10, 431 h 10, 433 h 10, 435 h 10, 437 h 10, 439 h 10, 441 h 10, 443 h 10, 445 h 10, 447 h 10, 449 h 10, 451 h 10, 453 h 10, 455 h 10, 457 h 10, 459 h 10, 461 h 10, 463 h 10, 465 h 10, 467 h 10, 469 h 10, 471 h 10, 473 h 10, 475 h 10, 477 h 10, 479 h 10, 481 h 10, 483 h 10, 485 h 10, 487 h 10, 489 h 10, 491 h 10, 493 h 10, 495 h 10, 497 h 10, 499 h 10, 501 h 10, 503 h 10, 505 h 10, 507 h 10, 509 h 10, 511 h 10, 513 h 10, 515 h 10, 517 h 10, 519 h 10, 521 h 10, 523 h 10, 525 h 10, 527 h 10, 529 h 10, 531 h 10, 533 h 10, 535 h 10, 537 h 10, 539 h 10, 541 h 10, 543 h 10, 545 h 10, 547 h 10, 549 h 10, 551 h 10, 553 h 10, 555 h 10, 557 h 10, 559 h 10, 561 h 10, 563 h 10, 565 h 10, 567 h 10,

CULTURE

THÉÂTRE

La brigade du rire contre-attaque

Pour comprendre pourquoi les règles de l'art sont ce qu'elles sont

BILOXI BLUES

De Neil Simon, traduction de Benoît Girard, mise en scène de Jean-Jacqui Boutet assisté de Jacques Rouleau, décors de Caroline Thibault, costumes de Lucie Larose et éclairages de Pierre Labrie. Avec Yves Amyot, Pierre-Yves Charbonneau, Andrée Desjardins, Joanne Doucet, Benoît Gouin, Sébastien Hurtubise, Denis Lamontagne, Jules Philip et Marco Poulin. Une production de la Bordée, présentée au théâtre de la Bordée jusqu'au 22 octobre.

ment le cas avec ce classique de Neil Simon sur le dur apprentissage d'un groupe de recrues de l'armée américaine en entraînement à la base de Biloxi, Mississippi et sur tout le cocasse, le doucement absurde qui se dégage de telles situations.

Dans un très habile décor à glissière et à jeux de cintres de Caroline Thibault, nos amis les trouffions donnent une belle leçon de travail de personnage, pas trop compliqué mais juste assez fin, sans que personne, d'un numéro à l'autre, ne vole la vedette. Yves Amyot campe bien, sans fioritures, son personnage-narrateur d'Eugène Jerome, tandis que Pierre-Yves Charbonneau fait des merveilles dans le rôle d'Epstein, la forte-tête en collision prévisible avec le dangereux sergent Toomey, à la folie disciplinaire rudement rendue par Benoît Gouin. Jules Philip et Marco Poulin sont une paire de gros bras et petites têtes généreusement ridicules, Sébastien Hurtubise en fait un peu trop dans le rôle du benêt méadaptable Donald Carney, tandis que Denis Lamontagne est quand que peu effacé dans celui de Hennessey, genre de faire-valoir de la pièce par un écart de comportement personnel que l'armée américaine ne pardonne toujours pas de nos jours. Les deux personnages féminins de Joanne Doucet (la professionnelle Rowena) et Andrée Desjardins (la chaste et pure Daisy), pour le moins accessoires dans ce rite initiatique mâle, réussissent aussi à s'imposer assez bien.

Jean-Jacqui Boutet a bien équilibré les rôles de tous et chacun pour donner toute sa valeur de divertissement à son *Biloxi Blues*. Assez pour faire passer une excellente soirée à l'auteur de ces lignes, qui y allait quelque peu à contre-cœur, le soir de la première.

L'arrachage de tripes

Du côté de Premier acte, ce nouveau regroupement de troupes de jeunes professionnels qui s'est établi au Centre international de séjour de Québec, la saison fait un début énergique, inventif, mais perdu par un jeu dont l'émotion se perd parce qu'on cherche à la produire en donnant dans l'arrachage de tripes.

Un jeu dont l'émotion se perd parce qu'on cherche à la produire en donnant dans l'arrachage de tripes.

Placé avec une belle cohérence dans un contexte moderne par l'adaptation-collage de Gill Champagne, *Les Noces d'Antigone* sont aussi très réussies pour ce qui est de l'utilisation des lieux, exploités au maximum, et des exploits physiques qu'y accomplissent les comédiens. Devenus statues conçues par Ismène, sœur d'Antigone, statues s'animant au fil de ses souvenirs, les personnages n'ont rien de la pierre quand ils se déplacent des fenêtres aux portes, de confrontations physiques en entrées surprises.

Le jeu, par ailleurs, reste plutôt lourd. Dans une si petite salle, un travail visant à livrer le maximum d'émotion se perd parce qu'il en fait trop. Le pathos dépasse vite les motivations des personnages, la gradation de la colère ou de la douleur n'existe tout simplement pas. Voulaient-ils couvrir les effets de scène en donnant plus de force au texte? L'énergie, en tout cas, finit par être quelque peu gaspillée, en ce sens.

Avec un style de jeu beaucoup plus stylisé et retenu, Martin Genest et surtout, Guy Daniel Tremblay se distinguent particulièrement de ce lot bruyant. Tellement que j'en suis venu à avoir plus de sympathie pour le Créon de Tremblay que pour l'héroïne Antigone, ce qui n'est pas le but de l'affaire, me semble-t-il. Le voir dire «rude journée», en comptant les cadavres, avec une pointe d'humour noir qui reste tout à fait hors d'atteinte des autres personnages, est suffisant pour convaincre. Dans l'hécatombe, c'est chez lui qu'il finit par rester un peu de vie, malgré tout.

Nos amis les trouffions donnent une belle leçon de travail de personnage.

LES NOCES D'ANTIGONE

Mise en scène et adaptation des textes de Sophocle, Cocteau et Anouilh par Gill Champagne, musique de Fabrice Tremblay, éclairages de Jean Hazel, décors et costumes de Marie-Chantal Vaillancourt. Avec Agnès Zacharie, Guy Daniel Tremblay, Erika Gagnon, Marylise Tremblay et Martin Genest. Une production du théâtre du Mana présentée au Centre international de Séjour jusqu'au 8 octobre.

RÉMY CHAREST CORRESPONDANT À QUÉBEC

Rarement aura-t-on vu, à Québec, un début de saison qui permette aussi bien de distinguer les rôles des trois principaux théâtres de la ville. Pendant que le Périscope est en plein dans son travail de création (un *Jeanne et les Anges* malheureusement pas assez abouti) et que le Trident fait du chemin dans le grand répertoire (un excellent *Ce soir, on improvise* loin de tout ce qu'on avait vu là depuis belle lurette), la Bordée mène à merveille son travail de «répertoire populaire», comme on dit à Paris, avec un *Biloxi Blues* rondement et agréablement mené.

Ce n'est certes pas à la Bordée que les canons de l'art théâtral seront le plus ébranlés et remis en question. Mais quand le travail y est bien fait, il permet de voir pourquoi les règles de l'art sont ce qu'elles sont, et pourquoi elles fonctionnent. C'est particulière-

CONCERTS CLASSIQUES

Le vidéoclip a un ancêtre: le «rhétoricoclip»

LES IDÉES HEUREUSES LE GESTE ET L'ÉMOTION

Pierre Guédron, Chanson: *Un jour l'amoureuse Sylvie*; Le Vieux Gaultier, *Suite pour luth en ré mineur*; Sébastien Le Camus, *Air de cour: Que vous flattez mes rêveries*; Michel Lambert, *Air de cour: Doux charme du printemps*; Marin Marais, *Rondeau et Airconne* (3e livre de pièces de violon); Michel Lambert, *Cha de cour: Ombre de mon amant*; Jean-Henri d'Anglebert, *Passacaille d'Armide d'après Lully*, *Ritournelles des Fées de Roland d'après Lully*, *Menuet (Dans nos bois) d'après Lully*, *Les folies d'Espagne*; André Campra, *Didon (Troisième cantate, extraite du premier livre)*. Isabelle Desrochers (Soprano); Sylvain Bergeron (théorbe et luth); Margaret Little (viole de gambre); Réjean Poirier (continuo); Chantal Rémillard (violin); Geneviève Soly (clavecin); Philippe Lenaël (metteur en scène).

MICHEL DUCHESNEAU



Sylvain Bergeron et sa théorbe.

Il y avait foule au premier concert de la saison des Idées heureuses. Le concert annoncé avait de quoi piquer la curiosité des amateurs de musique baroque puisque le spectacle faisait redécouvrir l'un des principaux éléments dramatiques des arts scéniques aux XVII^e et XVIII^e siècles: la gestuelle rhétorique.

Pour l'occasion, étaient invités le soprano Isabelle Desrochers et le spécialiste français de la gestuelle rhétorique Philippe Lenaël qui assurait la mise en scène de la soirée. Le concert commençait par une présentation de Geneviève Soly sur ce qu'était la gestuelle rhétorique, langage des émotions par le geste, et sur la place fondamentale qui lui était accordée en musique à l'époque. Madame Soly nous revenait en deuxième partie pour nous expliquer l'essence des pièces de Clavecin qu'elle interpréta elle-même, puis elle ajouta quelques mots sur la cantate de Campra.

La formule du concert commenté est non seulement originale, mais elle est aussi très plaisante pour l'auditeur qui, soudain, se voit confier les mystères et les secrets de la musique qu'il va entendre. Cependant, il n'est pas toujours facile de faire les bons choix compte tenu des limites de temps à respecter pour ne pas ralentir le rythme du concert. Dans cette optique, je me demande s'il n'aurait pas été plus judicieux de présenter quelques notes au programme pour les détails techniques des œuvres, et expliquer oralement, par exemple, l'origine du titre *Folie d'Espagne* ou encore le rôle de Lully dans l'essor de la rhétorique en musique plutôt que d'insister sur les fondements compositionnels de la passacaille, paramètres qui ne sont pas toujours compréhensibles à l'auditeur.

Toiles monochromes

La musique et la mise en scène de la première partie pouvaient paraître monochromes. Mais si l'on avait eu la chance d'aller entendre la conférence de Philippe Lenaël au Cercle de musicologie de l'Université de Montréal, il était alors possible de comprendre que l'étonnant statisme du spectacle qui nous était donné sortait tout droit des admirables toiles du peintre français Antoine Watteau (1684-1721). Il est probable qu'une grande partie du public n'ait pas fait ce rapprochement, mais cela ne l'empêcha pas d'applaudir chaleureusement la belle interprétation d'Isabelle Desrochers. Elle chanta une série de délicats airs de cour de Guédron, Lambert et Le Camus, dans lesquels, malheureusement, il arrivait parfois que les paroles soient «gobées» par les ornements. Ces airs étaient reliés les uns aux autres par des intermèdes instrumentaux, «précieusement» interprétés ou improvisés par Réjean Poirier, Margaret Little et Sylvain Bergeron.

Les pièces de clavecin qui commençaient la deuxième partie n'étaient pas aussi emballantes. Trop nombreuses? Mal à propos? Je ne sais... Peut-être avions-nous hâte de revoir Isabelle Desrochers dans l'une de ses merveilleuses robes d'époque. Le concert finissait par une très belle cantate de Campra. C'est avec cette œuvre que la démonstration de l'efficacité de la rhétorique gestuelle s'est avérée la plus convaincante. Chaque parole, chaque expression était accompagnée d'un geste dramatique parfaitement synchronisé. Ma foi, j'avais l'impression d'être... en face d'un vidéoclip vieux de bientôt trois siècles. Les Idées heureuses nous ont démontré que le «vidéoclip» avait un ancêtre, une sorte de «rhétoricoclip». Il aurait peut-être paru bien «poussif» pour la jeunesse actuelle et son raffinement ne lui conviendrait probablement pas, mais pour un public sensible, quelle délectation!

À LA TÉLÉ
CE SOIR
NE MANQUEZ PAS

LE TEMPS PRÉSENT

L'émission est consacrée aux anglophones. À l'aube d'un référendum sur l'avenir du Québec, comment réagissent-ils? Se sentent-ils exclus? Quels sont leurs craintes?

Radio-Québec, 20h

LE MATCH DE LA VIE

Il est devenu M. Bell, pour le plus grand plaisir de la compagnie de téléphone. Mais il est également un acteur accompli. Pour en savoir plus long sur Benoît Brière. Aussi, les boatpeople vietnamiens 15 ans plus tard.

TVA, 20h



Comment se sent-on lorsqu'on est comédien et que c'est une pub qui nous rend célèbre? Benoît Brière nous le dira.

THE 5TH ESTATE

Pour lancer sa nouvelle saison, l'équipe présente un dossier sur Grant Bristow, agent du Service canadien du renseignement de sécurité. L'on y apprendra que M. Bristow a joué un rôle déterminant dans la création d'une organisation prônant la suprématie de la race blanche.

CBC, 20h

A SOLDIER'S PEACE

Le major-général canadien Lewis Mackenzie présente un documentaire sur les lacunes au sein des forces de maintien de la paix à l'échelle internationale. Il y aura des révélations sur les événements qui ont provoqué la guerre en Bosnie.

CBC, 21h

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN

JUSTICE CRIMINELLE
(Criminal Justice), É.-U. 1990. Drame judiciaire de A. Wolk avec Forest Whitaker, et Rosie Perez. Un ex-détenu est entraîné en justice pour une agression présumée contre une prostituée. Intrigue bien menée. Réalisation honnête. Bonne interprétation.
TQS 20h (2h)

COME BACK, LITTLE SHEBA
É.-U. 1952. Drame psychologique de D. Mann avec Burt Lancaster, Shirley Booth et Terry Moore. La présence d'une jeune locataire perturbe la vie d'un couple sans enfants.
CBC 1h (2h)



BUFFALO BILL AND THE INDIANS
É.-U. 1976. Comédie satirique de R. Altman avec Paul Newman, Joel Grey et Frank Kaquits. Profitant de sa réputation de héros, Buffalo Bill exploite un spectacle de cirque évoquant la conquête de l'Ouest.
CTV 1h (2h28)

THE CASE OF THE ALL-STAR ASSASSIN
É.-U. 1989. Drame policier de C.I. Nyby II avec Raymond Burr, Barbara Hale et Alexander Paul. Un avocat accepte de défendre un ancien joueur de hockey accusé d'avoir tué le propriétaire de son club.
CTV 2h30 (2h01)

PAULE DES RIVIÈRES

	CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2	2	4	L'Odyssée fantastique	Watatatow	Que le meilleur gagne	Ce soir	Les Contes d'Avonlea	Montréal P.Q.	À tout prix	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Nouvelles du sport / Météo (23:15)	Découverte (23:20)		
TVA	4	5	6	Claire Lamarche / Coup de foudre (16:00)	Mongrain		Piment fort	Chambres en ville	Le Match de la vie	Maria des Eaux-Vives (6/8)	Ad Lib / Groupe Hart Rouge, Pauline Martin, André Robitaille, David Conrod		Le TVA & le TVA Sports / Loteries (23:56)			
RQ	15	17	24	Pacha / Mme Peppercote	Albert le 5e mousquetaire	Les 100 Watts	Passe-Partout	Téléservice	Montagne	Bergerac	Le Choc du présent	On aura tout vu	Plaisir de lire	Téléservice		
Q3	2	4	16	Relevez le défi (16:00)	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Sonia Benezra / Kathleen, Dany Laferrière, Louise-Andrée Saulnier	L'Épicerie en folie-Métro	Cinéma / JUSTICE CRIMINELLE (4) avec Forest Whitaker, Rosie Perez	Détecteurs de mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra			
CBC	5	6		Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	NewsWatch	On the Road... (5) Inside Qc	Market Place	the 5th estate	Witness (1/2)	CBC Prime Time News	News	Mr. Bean		
ABC	8	13		Oprah (16:00)	Blossom	Roseanne	Newsline	Wheel of Jeopardy!	Full House	Home Imp.	Roseanne	John Larroquette	W5 with Eric Malling	CTV News	Nightline	
NBC	2			Transformers	Roseanne	Cheers	Pulse	ET Tonight	Fighting Back	Frasier	Home Improvement	Grace Under Fire	My So - Called Life	News	Night... (23:35)	
CBS	3			Fresh Prince	Coach	Price Is Right	News	CBS News	Wheel of Jeopardy!	Rescue 911			Mini-série / The Gambler V - Playing for Keeps (2/2)		The Late Show (23:35)	
PBS	10			Oprah (16:00)	Live at Five	Inside Edition		NBC News	Jeopardy!	Wheel of			Dateline NBC		The Tonight Show (23:35)	
NBC	33			Sesame (16:00)	Carmen...	Square One TV	MacNeil / Lehrer Newshour	Nightly...	Computer	China: Beyond the Clouds (2/2)			Nova / Dead Sea Scrolls	Hollywood on Trial		
PBS	57			Kidsongs	Sesame Street		ITN News	Nightly...	MacNeil / Lehrer Newshour				Concertgebouw	Eastenders	Van der Valk	
ONT	6			The Young and the Restless	Global News		Current Affair	E.T.	Wings	Frasier	Grace Under	Sweating Bullets	Global News	Sports		
TSN	24			Art / Nature...	Pingu/Chicken	Polka Dot	Ghostwriter	Bill Nye	Inquiring	Yellow Brick	Studio 2	National Geographic	Vital Signs	What	Challenge...	
RDS				Real Fishing	Sportsworld	Pouk...	Women in...	Sportsdesk	Inside Sports	Trailside	1991 World Junior Hockey Championships / Canada - Russie	1994 Mountain Bike Racing	Sportsdesk			
TV5				Football / Oilers - Steelers (15:30)			Sports 30	Sport en crise	Tennis extra	Super Motocross de Montréal	Soccer / Bulgarie - Allemagne		Sports 30	Sport en crise		
CF				Pyramide	Carnets (16:55)	Journal FR3	Des Chiffres...	Cuisine / ...	Journal FR2	Temps présent	Paris lumières	Taratata	Le Soir 3	Visions	Enfants (23:15)	
MP				Marshall...	Schtroumpfs	Télé-pirate	Widget	Bibi / Anne								
MM				Musique Vidéo		Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	Musique Vidéo	Perfecto	Musique Vidéo				
SE				The Wedge	MuchWest	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	VideoFlow	Fax	Spotlight	Soul In the City	VideoFlow	Fax	Spotlight		
YTV				La Barbe à papa (16:10)		Le Coup de foudre (17:55)		Le Temps des moissons (19:25)		Le Fugitif		Meurtre mystérieux... (23:10)				
TVI				Bots Master	Power Ranger	Superhuman	Dave Osborne	Little House on the Prairie	Snowy River: The McGregor	Zorro	Littlest Hobo	Tarzan	Swiss Family	Dave Osborne	Bizarre	Red Green Sh.
TALC				Jeux safari	Addition SVP	Meilleur gagne	Le TVA	Piment fort	Watatatow	Roulette VIP	Black Jack 21	L'Ascenseur	L'Enquête	Psychotron	Ad Lib	Psychotron
				Wayne's World 2 (16:30) (18:30) (20:30) (22:30)			PCU (19:00) (21:00)						The Getaway (20:45) (23:00)			Demolition Woman

CULTURE

THÉÂTRE



ROBERT LÉVESQUE

Ça bouge au TNM

On n'aurait pas parié jeudi dernier sur l'avenir des relations entre le TNM et ses techniciens de scène, lorsque Lorraine Pintal annonçait la rupture des négociations et par conséquent l'annulation du spectacle d'ouverture de la saison (*Dandin* de Molière). Mais voilà qu'hier le pari optimiste est devenu possible: les discussions ont bel et bien repris entre les techniciens membres de l'IATSE et la direction du Théâtre du Nouveau Monde!

Contrairement à toute attente, en effet, ces gens-là se sont donnés rendez-vous, hier à 14 heures, devant le conciliateur. Et en plus, pour la première fois, le syndicat du personnel d'accueil participait aussi à la rencontre.

De là à espérer que l'on pourrait peut-être, si tout va rondement, «annuler l'annulation» de *Dandin*, et présenter le spectacle vers la mi-octobre, il y a toutefois une très grande marge et personne, hier après-midi, ne voulait y entrer ni même y mettre un premier pied.

Du côté de l'IATSE, le représentant Paul Béland avait la bonté de reconnaître, avant de retourner à la table de conciliation, que mon papier publié à la une du *Devoir* vendredi dernier «était de nature à allumer des lumières quelque part» (*TNM: le triple échec*, édition du 30 septembre), et du côté du théâtre Nadine Marchand affirmait que depuis quelques jours «les choses ont commencé à bouger, de partout, y compris au niveau du gouvernement, dans différents ministères».

Les choses ont bougé, en effet. À tel point que nous apprenions, au moment de mettre sous presse, qu'une entente de principe est intervenue entre la direction du TNM et ses syndiqués. L'entente devra bien sûr être soumise à l'approbation des techniciens et préposés à l'accueil avant que nous puissions voir le *Dandin* de Molière sur les planches.

L'appel de Millette

Dimanche soir, lors du gala télévisé des Géméaux, le comédien Jean-Louis Millette, allant chercher le trophée du meilleur interprète dans un téléroman, tenait dans sa main, comme un grigri, sa médaille du prix Gascon-Roux de l'an dernier (meilleur comédien dans le rôle du père dans *Six personnages en quête d'auteur* de Pirandello). Millette, très digne, a lancé un appel pressant à Québec pour que l'on s'occupe enfin du présent et de l'avenir du TNM. Il semble bien que le message ait circulé...



PHOTO PC

Marc Béland et Jean-Louis Millette lors de la remise des prix Géméaux dimanche soir.

Cent ans de théâtre yiddish

On célèbre ce mois-ci, au Centre des arts Saidye-Bronfman, cent ans de théâtre yiddish à Montréal. Depuis 1894 alors qu'une compagnie juive s'installait dans le tout nouveau Monument National, et jusqu'à aujourd'hui où la compagnie de Dora Wasserman produit bon an mal an des spectacles, comme par exemple la création des *Belles-soeurs* en yiddish, il y a toujours eu une tradition du théâtre yiddish à Montréal.

On marque le centenaire par deux événements: un spectacle consacré à la compagnie de Dora Wasserman, le Théâtre Yiddish fondé en 1956, et dans lequel on pourra voir des extraits, musicaux et dramatiques, des spectacles les plus célèbres de ces dernières années. Du 6 au 16 octobre au Centre Saidye-Bronfman, 5170 Chemin de la Côte Sainte-Catherine.

Dans la même salle, du 22 au 30 octobre, l'historien Jean-Marc Larrue, auteur du *Monument inattendu*, un ouvrage qui retrace l'histoire du Monument National et du théâtre yiddish qui s'y jouait, donnera une conférence illustrée (films, diapositives, extraits) qui retracera l'histoire de ce siècle yiddish montréalais. Ces conférences sont données alternativement en anglais et en français. On obtient un rabais de 25% si l'on assiste aux deux événements. On se renseigne au 739-7944.

Silviu Purcarea à Limoges

Les Montréalais l'ont découvert lors du dernier Festival de théâtre des Amériques. Ce Roumain avait mis en scène (de façon remarquable) un *Titus Andronicus* avec le Théâtre national de Craiova, à la salle Maignan. Silviu Purcarea vient de démissionner de la direction du théâtre Bulandra de Bucarest où il a été nommé il y a quelques mois. Il a accepté la direction du Centre dramatique national de Limoges. A une autre époque, on aurait parlé de passage à l'ouest...

Le TILF va mal

Le Théâtre international de langue française que dirige à Paris le metteur en scène Gabriel Garran, où l'on produit plusieurs textes québécois, vit une situation de crise. Le TILF n'a pas reçu sa subvention pour 1994 et a dû mettre du personnel au chômage. Un seul spectacle sera présenté cette saison. Pourquoi? Il semble que le théâtre de Garran soit victime de bisbilles ministérielles, les subsides de l'ancien secrétariat à la Francophonie n'ayant pas été versés au ministère de la Culture.

Une soirée avec Christopher Plummer

Le réputé comédien canadien Christopher Plummer (il a fait ses débuts à Ottawa en 1948, à 17 ans, avant d'aller rejoindre le *Old Vic* de Londres puis faire carrière à Broadway et dans le *West End*) donne deux représentations de son spectacle-solo, *A Word or Two Before You Go*, au théâtre Centennial de l'université Bishop de Lennoxville les 7 et 8 octobre. Plummer, dont le spectacle est «un voyage à travers ses amours littéraires», donne ses recettes au profit du théâtre anglophone de l'Estrie. On réserve au (819) 822-9692.

THÉÂTRE



PHOTO GUY DUBOIS

Monique Mercure et Marc Béland dans *La Mouette* de Tchekhov au Théâtre du Rideau vert.

Le temps des mouettes

Retour décevant d'André Brassard à la mise en scène

LA MOUETTE

Une pièce d'Anton Tchekhov, dans la traduction d'Antoine Vitez. Mise en scène d'André Brassard. Scénographie de Richard Lacroix. Costumes de François Barbeau. Éclairages de Michel Beaulieu. Avec Monique Mercure (Arkadina), Marc Béland (Trepnev), Pascale Montpetit (Nina), Louis de Santis (Sorine), Pierre Curzi (Trigorine), Raymond Bélisle (Chamraïev), Muriel Dutil (Paulina Andreïevna), Pascal Rollin (Dorn), Roger Larue (Medvedenko). Une production du Rideau Vert, à l'affiche jusqu'au 22 octobre.

ROBERT LÉVESQUE
LE DEVOIR

Comment dire? Sa déception? Son irritation? Sa peine? On ne touche pas impunément au théâtre de Tchekhov, ce dramaturge exceptionnel entre tous, un artiste au théâtre si fragile et subtilement tragique, si profondément vrai, et ceux qui le rendent ennuyeux et désaccordés comme dans cette production du Rideau Vert sont en quelque sorte des agresseurs.

Cette production attendue, qui marque le retour d'André Brassard à la mise en scène (il signe des exercices à l'École nationale de théâtre mais n'a rien présenté dans une salle depuis son pénible *Temps des lilas* au même Rideau Vert), est une déception, un agacement, une douleur, sur toute la ligne, de la distribution mal établie au décor sans invention ni charme et jusqu'à cette mise en scène monotone dans laquelle aucune des relations entre les personnages n'est véritablement établie.

Tout reste froid, indécis, rien n'est arrêté et tout va à vau-l'eau dans un spectacle sans grâce ni unité, sans orientation critique ni choix clair, et l'on se demande ce que Brassard allait chercher dans cette *Mouette* qui sous sa gouverne vole si bas que le théâtre de Tchekhov n'y est plus per-

ceptible, et que le sel de Tchekhov — le génie de dissimuler sous une apparente banalité de grandes figures mythiques du théâtre — est totalement absent d'un théâtre devenu malhabile et figé, ce théâtre que dénonce justement le jeune Trepnev.

Les répliques de Trepnev, d'ailleurs, vont droit au cœur mort de ce spectacle comme pour l'auto-assassin. De la pièce de Tchekhov Brassard n'a pas su faire rien d'autre qu'un *Temps des lilas* qui piétine dans sa médiocrité. Un spectacle cadencé. Du théâtre caricaturé. Des temps sans mesure ni grâce. Et la responsabilité en revient à une évidente paresse: il y a eu du travail avec des acteurs (je pense à Montpetit, Mercure, Béland, quoiqu'aucun ne soit touchant) mais il n'y a pas eu ce qui est l'essentiel, ce passage réussi vers une mise en scène, une vision précise, vers une forme unique et un rythme établi, vers un spectacle unique.

Étrange distribution

Il y a trois distributions de *Mouette* que l'on peut établir avec intelligence à Montréal, je ne le ferai pas pour qu'on m'accuse de ne pas me mêler de mes affaires, mais disons que je n'aurais pas pensé, nonobstant leurs grands talents, ni à Montpetit ni à Béland pour les rôles de Nina et Trepnev. Pascale Montpetit a trop de caractère combatif pour cette «Ophélie»; elle en fait une fonceuse vulgaire qui devient une éberluée au bord de la connerie lorsqu'elle revient voir Trepnev au troisième acte; Marc Béland est une bête de scène trop fouguese, trop belle, pour ce «Hamlet» dépressif et mélancolique, il en fait un caractère sans manières, trop fou (comme un cheval).

Brassard — si l'on creuse — semble avoir voulu foncer tête première dans une critique simpliste de *La Mouette* plus que dans le service inspiré que mérite un tel chef-d'œuvre. C'est ainsi, du moins, que l'on peut comprendre l'incroyable et

ridicule premier acte où la pièce de Trepnev, jouée par Nina comme si elle était une contorsionniste, est servie comme un épisode farfelu dont les spectateurs (la maison de Sorine) sont conscients du grotesque. Alors que la pièce de Trepnev doit saisir et ébranler Arkadina par sa beauté étrange, sa poésie nouvelle.

Après cette ouverture burlesque la pièce s'engouffre dans une insignifiance théâtrale où ne feront qu'apparaître les maladresses et les hésitations des personnages, de premier plan comme de soutien, la naïveté snob du personnage d'Arkadina que Monique Mercure joue dans une réduction stupéfiante (il y a tant à faire avec cette «Gertrud» pour demeurer dans la paraphrase d'Hamlet qu'est ce chef-d'œuvre russe), la truculence cabotine de Sorine que Louis de Santis tire du côté du boulevard, et ces silences joués si mal, ces écoutes qui n'en sont pas, ce marécage d'interprétations dans lequel la voix de Pascal Rollin émerge et nous stupéfie de ressemblance avec les messages publicitaires de café ou de voiture...

On cherche les moments forts, il n'y en a pas dans les trois grandes scènes: celle de Trigorine et Nina où rien ne passe, Curzi étant d'une balourdise infantilisante dans le rôle de Trigorine; celle de Trepnev et d'Arkadina, la si belle scène du panséme, qui n'a ici qu'une seconde et quart de vérité dans un geste de Mercure, juste assez pour nous faire regretter une *Mouette* plus juste; la scène Nina-Trepnev du troisième acte où Montpetit donne dans l'excès d'une hystérie (ce qui est mal lu) alors que Béland n'est tout simplement pas là. Quel malheur!

C'est Vitez — sa traduction est exemplaire de rigueur — qui propose avec *La Mouette* la paraphrase d'Hamlet. Il y voyait autant de force, autant de grandeur et de misère. C'est juste et c'est pourquoi un ratage de *Mouette* est aussi pénible qu'un ratage d'Hamlet.

Coup d'envoi du Festival de poésie de Trois-Rivières

Trois-Rivières (PC) — Le coup d'envoi de la dixième édition du Festival international de la poésie de Trois-Rivières a officiellement été donné dimanche midi à l'occasion du traditionnel brunch-poésie de la Société des écrivains de la Mauricie.

Jean-Marc Desgent, lauréat du Grand prix du Festival international de la poésie pour son recueil *Ce que je suis devant personne* était au nombre des invités. Aux écrivains de la région, il a parlé de son travail d'écriture et de ses motivations.

Cette première journée du festival s'est poursuivie au rythme des vernissages des différentes expositions. Pas moins de 42 artistes ont présenté des œuvres visuelles en rapport avec le thème du festival, *L'éternité pousse en plein champ*, un vers du poète Yves Boisvert.

Le Musée Pierre-Boucher a ainsi présenté les œuvres des sculpteurs de l'Atelier Silex. Les estampes de l'Atelier Presse-Papier sont exposées à la Galerie d'Art du Parc alors que les peintures du Regroupement des artistes peintres professionnels se retrouvent à la Salle Raymond-Lasnier du Centre culturel de Trois-Rivières. Les œuvres des artistes de l'Atelier Papyrus sont exposées pour leur part à la Galerie.

Des vernissages ont également eu lieu pour des expositions portant sur d'autres

thèmes à la Salle Petit cinéma du Centre culturel, au Café-Bar Zénob et au Restaurant La Seigneurie.

Cette année, 65 créateurs d'art visuel prennent part au Festival international de la poésie. Selon Gaston Bellemare, président de l'événement, leur participation est d'autant plus appréciée qu'elle ne cesse d'augmenter à chaque année.

Cette année, 65 créateurs d'art visuel prennent part au Festival

Quant aux quelque 150 poètes du monde entier attendus dans le cadre du festival, ils prendront d'assaut bars, restaurants, bistros, cafés et galeries d'ici au 9 octobre.

Au cours de la semaine, il y aura la Grande soirée de la poésie au Centre culturel (samedi le 8), l'exposition des peintres américains au Centre culturel également, la soirée blues-poésie au bistrot café Côté Jardin avec Marchands de blues et le poète Paul-Marie Lapointe, la prestation de Roger Tabra au Cabarin et les soirées vins-fromages-poésie à la Maison des Vins où le maire de Trois-Rivières Guy Leblanc sera invité à faire des lectures.

Et pour la première fois, les membres de l'âge d'or ont été invités cette année à s'inscrire à un concours de poèmes.

Le récital de poésie des dix gagnants du concours et la remise des prix ont eu lieu hier soir au Centre culturel de Trois-Rivières.

Radiomédia

Le CRTC tiendra des audiences publiques

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Sentant la soupe chaude, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a promptement annoncé, hier, la tenue d'audiences publiques sur la disparition de six stations de radio AM, dont CJMS à Montréal et CJRP à Québec. La date de l'exercice n'a pas encore été dévoilée.

La tenue d'audiences sur la «restructuration» radiophonique enclenchée vendredi n'entraîne rien, pour l'instant, la mise en place de Radiomédia, né de la fusion de CKAC et CJMS.

Dès hier matin, CKAC Radiomédia entonnait son nouveau thème musical et faisait grand cas de sa nouvelle agence d'information. Les auditeurs ont été flattés dans le sens du poil et remerciés «d'être au rendez-vous». Il n'est pas simple d'amener des auditeurs à sintoniser un autre indicatif, jusque-là concurrentiel. La direction espère, a-t-on appris, atteindre les 800 000 auditeurs avant un an et demi. Présentement CKAC frise les 600 000.

Pour l'instant, plus que la nouvelle programmation inédite et exceptionnelle promise vendredi, les auditeurs ont surtout eu droit à du réchauffé, avec des blocs de l'une ou l'autre radio. Un peu de CJMS, un peu de CKAC et un bon battage publicitaire pour cimenter le tout! Ainsi, Paul Arcand, de CJMS, ouvre le bal à 5h30, alors que le *morningman* de CKAC, Paul Houde, fait les sports avec M. Arcand. Jean Lapierre et Jean Cournoyer, qui avaient chacun leur émission, prennent le relais plus tard en matinée, ensemble.

Le coloré Gilles Proulx entre à CKAC par la grande porte, en occupant une plage de trois heures, qui commence à 11h15. Hier, il s'est gardé de gueuler trop fort. «Ça a bien été», concluait l'animateur hier, avant de quitter les ondes. Il a bien reçu des appels d'auditeurs qui l'ont traité «d'énervé» mais il s'en est trouvé plusieurs autres pour lui souhaiter bonne chance.

Les bulletins de nouvelles seront diffusés 15 minutes avant et après l'heure — ce que fait CKAC depuis plusieurs années — mais il faudra manifestement attendre quelque temps avant de connaître le ton spécifique de la nouvelle agence d'information et ce qui la distinguera de NTR, l'agence radio de la Presse canadienne.

L'orientation des nouvelles et son volume seront au cœur des audiences publiques que tiendra le CRTC. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec et le Syndicat canadien de la fonction publique ont tous deux accueilli la nouvelle des audiences avec satisfaction. Tous deux ont souhaité que l'exercice ait lieu le plus rapidement possible. Le président de la FPJQ, M. Alain Saulnier, insistera, devant les commissaires, sur l'absence de diversité des sources d'information des sources à l'extérieur de Montréal, causée par la fermeture de CJRP à Québec, CJRT à Trois-Rivières, CJMT à Chicoutimi et QKCH à Hull. Le directeur du SFCF, M. Gilles Charland, promet pour sa part de dénoncer la concentration de l'information qu'engendre la transaction annoncée vendredi et qui a pris tout le monde par surprise, à commencer par les employés eux-mêmes. Quelque 100 personnes ont perdu leur emploi.

Pas de surprise

La direction de Radiomédia s'attendait à des audiences publiques et n'a donc pas été surprise de l'annonce du CRTC. Contrairement aux syndicats, la direction soutient cependant qu'elle n'a aucunement enfreint la loi en fermant des stations et restructurant les réseaux. Au CRTC, le porte-parole Bill Allan a simplement indiqué que l'autorisation du CRTC est lorsqu'une entreprise demande une nouvelle licence ou lorsqu'il y a un transfert de contrôle.

Le CRTC s'inquiète lui aussi de la diversité des sources d'information. D'un autre côté, l'organisme a énormément assoupli ses règlements sur la radio, afin de favoriser sa survie. De sorte que les seules obligations qui demeurent sont celles touchant le contenu canadien.

Dans la salle de nouvelles de CKAC Radiomédia, hier, l'atmosphère était quelque peu chaotique, les nouveaux venus de CJMS tentant de se familiariser avec un équipement technologique qui leur était jusque-là inconnu et les «anciens» de CKAC tentant d'être polis envers cette visite impromptue, qui débrasse avec l'ordre de s'installer.

La formation en catastrophe que les journalistes de CJMS ont reçu au cours du week-end s'est révélée bien incomplète, hier, quand le temps vint de travailler pour vrai.

Les journalistes de Radiomédia se demandent par ailleurs à quelle sorte d'organisation ils seront soumis désormais, avec une agence qui offrira des nouvelles 24 heures par jour, sept jours sur sept. Sans compter que la nouvelle entité alimentera non seulement les stations du nouveau réseau AM mais le réseau FM de Radiomutuel et le FM de Télémedia, ce qui veut dire des nouvelles 15 minutes avant et après l'heure, aux demi-heures et à l'heure!

Et Blanche alors?

La série *Blanche* se dirigeait allégrement vers un record de Géméaux. Au cours de la soirée, ses artisans empilaient les trophées, venus souligner la qualité de la dramatique présentée l'année dernière à Radio-Canada.

Il n'était donc pas étonnant, dans ce contexte, que la caméra se braque sur Pascale Bussièrès lorsque vint le temps de dévoiler la lauréate du Géméau pour le meilleur premier rôle féminin dans une série dramatique. L'excellence de sa prestation n'avait-elle pas été maintes fois soulignée? Sa présence n'était-elle pas déterminante dans la série?

Consternation. Le prix est attribué à Marie-Renée Pary, pour son jeu dans *La Femme pitre*, dans la série *Les Grands Procès* de TVA.

Nous n'avons pu rejoindre la comédienne, qui est en studio pour l'enregistrement d'une nouvelle émission pour enfants, *La Princesse astronaute*, présentée prochainement au Canal Famille. Mais son agent, M. Maxime Vanasse, a indiqué que la surprise fut d'autant plus grande que «l'Académie (canadienne du cinéma et de la télévision) m'appelaient sans arrêt depuis un mois en me disant "faites en sorte qu'elle soit assise au premier rang lors du Gala, c'est important"». La comédienne incarnant le rôle-titre de la série la plus prisée dimanche soir était effectivement assise au premier rang. Mais elle n'a pas eu à se lever pour récolter son prix. Que les desseins des jurys sont parfois mystérieux. Inexplicables. PdR